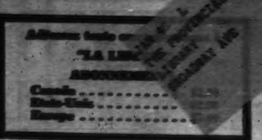
VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 MAI 1939 — NUMERO 52



Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE" ABONNEMENTS
Canada
Etats-Unis
Europe

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

M. CHAMBERLAIN DEMANDE LA CONSCRIPTION POUR SON PAYS

La Chambre des Communes a adopté, par 376 voix contre 145, le projet de M. Chamberlain décrétant le service obligatoire pour les jeunes gens de 20 et 21 ans. — Défaite d'une motion de non-confiance des travaillistes.

L'ANGLETERRE SE PREPARE

LONDRES— Le premier ministre Neville Chamberlain, après avoir remporté un vote de confiance à la Chambre des Communes sur son projet de conscription, projette de présenter un bill sur l'entraînement militaire obligatoire à la Chambre des Communes et à le faire adopter rapidement.

Le ministre de la Guerre, Leslie Hore-Belisha, établit des plans pour accroître la puissance de l'armée permanente en recourant à l'enrôlement volontaire. Le chiffre de 224,000 hommes sera facilement dépassé.

Toutes les armes antiaériennes du pays ont été servies sur une base d'alerte de guerre.

La France a approuvé hautement ce "premier pas" du gouvernement anglais, y voyant un noble effort pour cimenter l'alliance des démocraties européennes. Depuis longtemps la France et la Pologne demandent à l'Angleterre d'établir la conscription; sans une armée anglaise puissante et bien organisée, les alliés de la Grande-Bretagne doutent que les promesses d'assistance de l'Angleterre puissent être réalisées efficacement en cas de guerre.

La Pologne ne cèdera pas son territoire

VARSOVIE — La Pologne a intensifié ses précautions d'ordre militaire pour appuyer une déclaration à l'effet qu'elle ne cèdera aucun territoire du corridor polonais à l'Allemagne et qu'elle ne pliera pas sous la pression des nazis.

Le porte-parole des Affaires étrangères a affirmé qu'aucune décision unilatérale allemande concernant Danzig et le corridor polonais ne serait acceptée par Varsovie.

PRESQUE UN TIERS DES FONCTIONNAIRES CANADIENS SONT DES ETRANGERS

De 57,436 employés de l'Etat fédéral, près de 17,000 sont nés hors du pays. Ce chiffre a augmenté de plus de 4,000 de 1931 à 1937.

En 1931, il y avait 13,173 fonctionnaires fédéraux nés hors du pays. Six ans plus tard, en 1937, il y en avait 16,504, soit une augmentation de 3,331. Ces statistiques sont fondées sur un rapport, déposé à la commission parlementaire du fonctionnarisme de l'an dernier, rapport indiquant le nombre des fonctionnaires nés en dehors du Canada. Ce rapport était divisé: la première partie donnait les chiffres jusqu'au 1er août 1931; la seconde indiquait la situation telle qu'elle existait le 1er avril 1937. Voici donc, fondé sur ces statistiques, le nombre des fonctionnaires nés hors du Canada, dans chaque ministère fédéral:

	1931	1937
Revenu national	1,650	1,551
Agriculture	818	998
Auditeur général	6	42
Commission du fonctionnarisme	22	22
Affaires extérieures	38	66
Finances	64	291
Pêcheries	153	133
Assurances	5	5
Justice	316	390
Mines et ressources naturelles	648	1,049
Défense nationale	610	520
Revenu national	1,650	1,551
Pensions et Santé publique	1,117	913
Postes	3,570	7,185
Travaux publics	1,333	1,264
Gendarmerie royale	16	46
Transport	1,665	1,164
Commerce	644	888
Secrétariat d'Etat	34	33
Travail	35	72

LA FETE DU CANADA à NEW-YORK, SERA CELEBREE LE 1er JUILLET

NEW-YORK — On prend actuellement les dispositions pour célébrer la fête du Canada, le premier juillet, à l'exposition mondiale de New-York. Le premier ministre King en sera l'hôte d'honneur. Tout indique que ce sera une des plus impressionnantes cérémonies de toute l'exposition.

Le premier ministre du Canada sera reçu avec tous les honneurs officiels dus à un chef de gouvernement. Au cours de sa visite sur les terrains de l'exposition, M. King sera accompagné d'une garde d'honneur, un peloton de la Gendarmerie canadienne à cheval, qui lui servira d'escorte au moins une partie du temps de sa visite. Il y aura cérémonie officielle de bienvenue, un banquet officiel et une irradiation internationale par M. King.

Le premier ministre du Canada sera accompagné de l'honorable M. D. Euler, ministre du Commerce, ministère qui a organisé la participation du Canada à l'exposition et peut-être d'autres représentants du gouvernement, dont sir Herbert Marler, ministre du Canada aux Etats-Unis et Douglas S. Cole, commissaire canadien du Commerce à New-York et assistant-commissaire général de l'exposition.

143 millions à l'Ouest depuis 1930

M. Dunning a révélé, en Chambre, que le fédéral a prêté aux quatre provinces de l'Ouest, depuis 1930, la somme totale de $143,243,496. Les prêts à ces provinces se répartissent comme suit: Manitoba, $23,158,646; Saskatchewan, $61,652,442; Alberta, $26,079,198; Colombie-Britannique, $32,957,210.

QUEBEC — Le carillon des petites églises essaimées sur les rives du Saint-Laurent souhaiteront la bienvenue au roi et à la reine, quand les souverains remonteront le fleuve jusqu'à Québec. C'est ce que l'on apprend d'un communiqué émis par Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Le roi s'embarquera sur l'"Empress of Australia"



Voici l'"Empress of Australia", une des plus belles unités de la flotte du Pacifique Canadien, qui aura l'honneur de transporter Leurs Majestés le roi et la reine dans leur voyage au Canada et aux Etats-Unis. Le croiseur de bataille "Repulse" avait été aménagé en prévision du voyage royal mais le gouvernement britannique a jugé bon de garder en Europe ce vaisseau de ligne.

HITLER A DEMANDE DANZIG

SWEDEN
LATVIA
LITHUANIA
RUSSIA
GERMANY
POLAND

Le dernier discours d'Hitler a définitivement remis en cause la question du Corridor polonais et du port de Danzig. Hitler a déclaré que Danzig lui appartenait mais les Polonais sont décidés à ne rien céder.

LE COUT DU SECOURS DIRECT AU MANITOBA

Les derniers chiffres officiels [illegible] décembre dernier 53,290 personnes figuraient sur les listes du Secours. Sur ce nombre 18,149 personnes sont capables de travailler. Dans les districts urbains la population recevant le secours est de 50,355 dont 14,494 susceptibles de travailler; sur les fermes 2,915 personnes reçoivent le secours.

Ces chiffres représentent une augmentation de 1,427 sur l'année 1937 pour le même mois, mais une diminution de 26,296 sur 1936.

La "Fête des arbres" lundi le 8 mai

Le ministère de l'agriculture du Manitoba fait savoir au public que par un décret du Conseil, approuvé à Winnipeg en date du 3 avril 1939, la Fête des Arbres a été fixée au 8 mai 1939 pour la province du Manitoba. On demande respectueusement au public de se rappeler le but de cette fête, jugée utile par le gouvernement puisqu'il y consacre une journée chaque année.

Médailles officielles pour commémorer la visite de Leurs Majestés

Des médailles commémoratives officielles en argent et en bronze extraits des mines du Canada, seront offertes au public à un prix modique par l'intermédiaire de la poste, à titre de souvenir de la visite de Leurs Majestés, le Roi George et la Reine Elizabeth.

Pour mieux marquer cette occasion mémorable, le Premier Ministre, le T. H. W.-L. Mackenzie King, a approuvé la distribution de 2,500,000 médailles d'un format plus petit, aux écoliers du Canada. On s'occupe en ce moment de les transmettre aux divers centres de distribution. Elles sont à l'effigie du Roi et de la Reine et portent sur le revers un beau dessin commémoratif. Les médailles d'argent ont plus de 1 pouce et ½ de diamètre, c'est-à-dire, qu'elles sont un peu plus grandes qu'une pièce de 50 sous, et celles en bronze sont un peu plus petites.

L'hon. N.-A. McLarty, C.R., député, ministre des Postes, a pris des dispositions pour que le public puisse se procurer de ces médailles à tous les bureaux de poste (y compris les sub-offices) ou par l'intermédiaire des facteurs dans les villes.

Les médailles d'argent se vendront 50 sous chacune, et celles en bronze, 10 sous chacune.

RADIO-CANADA ET LA VISITE DE LEURS MAJESTÉS

Dates des principales émissions du 15 mai au 15 juin

La Société Radio-Canada a mis au point les divers services de son vaste organisme en vue de la diffusion des principaux événements se rattachant au séjour de Leurs Majestés le roi et la reine dans notre pays du 15 mai au 15 juin.

Cette organisation, la plus considérable du genre entreprise au Canada dans le domaine de la radio, a nécessité la collaboration de presque tout le personnel de la Société.

Au cours de leur visite, Sa Majesté le roi Georges VI parlera cinq fois au micro et la reine Elizabeth, une fois.

D'après M. Gladstone Murray, directeur général et M. Augustin Frigon, directeur général adjoint de Radio-Canada, les émissions en question constituent un événement radiophonique sans précédent. Il faut considérer en effet le caractère exceptionnel de l'entreprise. M. Murray a déclaré qu'on n'avait probablement, jamais eu à résoudre un problème aussi complexe. "Nous avons eu les émissions des fêtes du couronnement, l'affaire d'une journée et celles des Jeux Olympiques à Berlin, d'une durée d'une semaine. La réalisation de cette entreprise," a-t-il ajouté, "a imposé une tâche qui, à ma connaissance, n'a pas de parallèle depuis une vingtaine d'années dans l'histoire de la radiodiffusion." Puis M. Murray d'expliquer qu'il a fallu avoir recours à tout un équipement spécial. Ont a ajouté à ceux que Radio-Canada possède déjà quatre-vingts microphones. Dans la province de Québec, afin que rien ne soit laissé au hasard, il faudra utiliser 41 lignes téléphoniques distinctes.

Le Empress of Australia à bord duquel voyageront Leurs Majestés quittera Portsmouth le matin du samedi, 6 mai, vers 5 h. 30 (heure avancée). Radio-Canada fera le relais d'un reportage de la British Broadcasting Corporation sur le départ du roi et de la reine.

Suivent les dates des principaux faits que diffusera la Société Radio-Canada.

Discours de Leurs Majestés

Le lundi, 15 mai, à 11 h. 45 a.m. (heure centrale), à Québec.

(Suite à la page 5)

Les Irlandais contre la conscription

DUBLIN — L'"Irish Press" que l'on considère comme l'organe du premier ministre de Valera, a dénoncé toute tentative de conscrire les nationalistes de l'Irlande du Nord en disant que le peuple irlandais résisterait de toutes ses forces à une tentative de ce genre.

L'employé est libre de se syndiquer

OTTAWA—A l'avenir les patrons qui congédieront leurs employés pour le seul motif qu'ils appartiennent à des syndicats ouvriers, seront passibles des sanctions du code pénal. En effet, la Chambre des Communes a accordé, le 27, son approbation à une mesure soumise en ce sens par l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le volumineux projet renfermant les modifications annuelles à notre législation criminelle.

Des pouvoirs plus étendus à Léopold III

BRUXELLES, Belgique — Le comité parlementaire spécial chargé de l'étude d'un bill spécial présenté par le premier ministre Hubert Pierlot à la Chambre des Députés a approuvé un projet pour accorder au roi Léopold III des pouvoirs plus étendus dans le domaine de la défense et de l'économie. Le vote du comité a été de 16 à 12. Les catholiques et les libéraux ont appuyé ce bill proposé par leur gouvernement de coalition.

Le directeur d'une école française est frappé d'expulsion

ROME — La police italienne a émis le 29 avril un ordre d'expulsion contre M. Pierre de Montserrat, directeur d'une école française, comptant 150 élèves dont plusieurs enfants de membres du corps diplomatique. L'expulsion n'est pas motivée en détail.

Pleins pouvoirs au cabinet de Belgique

BRUXELLES — Le Sénat de Belgique a voté les pleins pouvoirs au gouvernement jusqu'au 1er décembre pour lui permettre d'améliorer la défense nationale. Le vote a été de 84 voix contre 71. La mesure avait déjà été adoptée par la Chambre des députés.

LA LOI DES CONCORDATS AGRICOLES

Elle est abrogée pour quatre provinces

La loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers cessera d'être en force dans les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, le 10 mai prochain, à l'égard des anciens combattants établis sur des terres, a déclaré l'hon. sénateur Raoul Dandurand, à la Chambre haute.

Dans l'Ontario, cette loi cessera d'être opérante le 31 mai prochain aussi à l'égard des anciens combattants. Des arrêtés ministériels seront bientôt adoptés à cet effet et les proclamations nécessaires seront émises. La loi n'est déjà plus en force à l'égard des autres classes de la population dans les autres provinces.

Le coût des radios au Canada est trop élevé

OTTAWA — L'hon. C.-A. Dunning, ministre des finances, a déposé à la Chambre des communes le rapport de l'enquête faite par la commission du tarif sur l'industrie de la radio au Canada.

"Les manufacturiers des lampes de radio ont profité de tous les avantages de la protection que la loi des brevets leur accordait". Telle est la conclusion du rapport.

La commission recommande que l'on annule les réductions tarifaires projetées sur les pièces de lampes, à moins que ces réductions ne se reflètent immédiatement sur les prix de vente des lampes canadiennes.

Les prix de radio, dit la Commission, devraient être au Canada les mêmes que les prix reconnus aux Etats-Unis en y ajoutant, en plus, les frais d'importation. "En étudiant le rapport, le gouvernement devra considérer les abus que des droits exclusifs de patente peuvent faire naître", a dit l'hon. M. Dunning.

Cette enquête fut demandée, le 25 janvier 1938.

L'industrie de la radio est une des plus nouvelles au pays; elle date à peine d'une quinzaine d'années. En 1937, les ventes ont été d'environ $15,200,000 représentant 266,000 radios-receveurs, sans compter les lampes, etc.

LE CARDINAL DEMANDE DE RENDRE HONNEUR AU ROI

Dans des prescriptions particulières relatives à la visite des souverains anglais, Son Eminence souhaite que les organisations de jeunesse fassent la haie d'honneur le long du parcours royal.

S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, vient de faire connaître des prescriptions particulières relatives à la visite de Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre. Voici le texte du document archiépiscopal:

Dans leur lettre pastorale du 8 avril 1935, Nosseigneurs les archevêques et évêques de la province civile de Québec, ont longuement exposé les motifs et le caractère du respect que la foi suggère aux fidèles envers les souverains. Et avant de rappeler la conduite constante à cet égard des évêques du Canada, même depuis la cession du pays à la Couronne d'Angleterre, ils ajoutaient ces réflexions:

"Pour n'avoir qu'une autorité constitutionnelle, qu'il partage avec les divers organes de gouvernement et avec les peuples eux-mêmes, le roi de la Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires Britanniques au delà des mers, et l'empereur des Indes, n'en est pas moins à notre égard le symbole et le plus haut degré de toute la puissance civile qui s'exerce non seulement sur l'ensemble des nations qui constituent l'Empire, mais sur la nôtre propre en particulier.

Au surplus, il faut le constater et il y a lieu de s'en réjouir, à mesure qu'avec le temps, depuis notre entrée dans son orbe, l'évolution impériale s'est déroulée, le Souverain de l'Empire est devenu de plus en plus proche par rapport à nous. Grâce à une heureuse issue des événements, le Canada qui n'était d'abord qu'une des colonies de la Grande-Bretagne, à travers laquelle seule il lui était permis d'accéder jusqu'au trône, est maintenant un pays autonome, un Etat qui dans la gouverne de ses intérêts, se rattache immédiatement à la couronne. Il jouit ainsi de toutes les prérogatives des diverses parties de l'empire, excepté il va de soi que l'Angleterre conserve ce qu'on pourrait appeler son droit d'aînesse et éclate dans l'univers d'un prestige incomparable.

Ainsi à l'égard de Sa Majesté George VI le Canada n'est plus la terre conquise que les armées de George III avaient ajoutée au Royaume des Iles de la Grande-Bretagne. Le Canada a son roi. Il est d'autant plus glorieux que cette condition nouvelle, aboutissement d'une longue période d'efforts et de succès, est en même temps la récompense d'une indiscutable loyauté".

Prix de 20,000 francs à l'Université Laval

Le prix intitulé "Prix de langue française hors des frontières" fait partie d'une série de cinq prix de même importance. L'Académie ayant à décerner pour la première fois le prix Antoine Girard dont l'attribution doit avoir lieu tous les quatre ans, l'avait attribué à Henry Bordeaux. Le prix Antoine Girard est en effet destiné à une personnalité française de préférence née de parents savoyards et ayant illustré la France par ses travaux scientifiques, littéraires ou artistiques. Il s'élève à cent mille francs. Henry Bordeaux qui est savoyard et dont la plus grande partie de l'oeuvre célèbre cette province française des Alpes a refusé le prix et c'est à la suite de ce refus que l'Académie en a réparti le total.

PARIS — On rapporte de Paris que l'Allemagne a proposé à la France de lui vendre un certain nombre des 1,582 avions confisqués à la Tchéco-Slovaquie.

UN BEAU DON DE S. E. Mgr FORBES

S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, vient de contribuer la somme de $800 pour la souscription organisée dans le but de créer des bourses pour les lauréats des concours provinciaux de français et de perpétuer l'oeuvre de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario. Mgr Forbes donne $400 en son nom personnel et $400 au nom de la corporation épiscopale du diocèse d'Ottawa.

Cette généreuse souscription de Monseigneur l'archevêque et de la corporation épiscopale réjouira les coeurs de tous les fidèles et le comité exécutif général de la campagne de souscription leur exprime sa profonde gratitude.

Mgr Spellman succède à New-York au cardinal Hayes

CITE DU VATICAN — Mgr Francis Spellman, évêque auxiliaire de Boston, a été nommé archevêque de New-York. Certains prélats croient que le nouvel archevêque peut être créé cardinal pendant le consistoire qui serait tenu au commencement de l'été.

Son Excellence Mgr Spellman succède au cardinal Hayes, décédé le 4 septembre 1938 à l'âge de 70 ans. Mgr Spellman est le premier Américain qui ait été nommé adjoint à la secrétairerie d'Etat du Vatican. Il passa treize ans à Rome, et, pendant un certain temps, il fut chargé de la traduction en anglais des allocutions du Pape. Il possède un permis de pilote, et on croit qu'il sera le premier archevêque-aviateur. Il fut nommé à son poste de Boston le 1er août 1932, sacré évêque à Saint-Pierre par le cardinal Pacelli, aujourd'hui Sa Sainteté Pie XII. Mgr Spellman a 49 ans.

LA RECOLTE DU BLE DANS LES PROVINCES DE L'OUEST CANADIEN



La carte ci-dessus indique la moyenne de la récolte du blé pour les divers districts de l'Ouest canadien, pendant les dix-huit dernières années. On remarquera sur cette carte la région du sud de la Saskatchewan affectée par la sécheresse depuis dix ans. Les districts qui ont la plus basse moyenne de production sont aussi ceux qui ont reçu le moins de pluie pendant ces dix-huit années.

Le prochain concours de vacances pour les écoliers

"Nous vous proposons une joyeuse aventure...!" — $200.00 en prix — Deux catégories — "Vacances '39"

Faites-vous déjà des projets de vacances?

Ce que nous vous proposons le concours de vacances, c'est-à-dire une joyeuse aventure, le plaisir de la découverte, et, ce qui ne gâte rien, la possibilité de gagner des prix substantiels.

Car la jeunesse française d'Amérique (garçons et filles) est comme l'année dernière, invitée à prendre part au Concours imaginé par le R. P. Blondin Dubé et organisé par l'Action Nationale, avec l'aide des deux J.E.C., des Cercles de jeunes Naturalistes et des Scouts.

En quoi consiste le Concours

Deux catégories

Règlements du concours

"Vacances '39"

Adresser toute communication à: Concours de Vacances, 2182, rue Marcil, N.-D. de Grâce, Montréal.

L'Action Nationale.

Toux d'enfants promptement soulagée

The T. Milburn Co., Ltd. Toronto, Ont.

LA DETTE DE LA FRANCE AUX E.-U.

Un coup d'oeil sur le budget

Pie XII ne dédaigne pas les sports

LE CARDINAL VILLENEUVE BENIT LE PROJET D'UNE BASILIQUE AU CAP

Les Gardiens du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, au Cap-de-la-Madeleine, rendent publique une lettre reçue de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., le 5 janvier dernier, et exprimant le voeu de l'Episcopat canadien au sujet d'une basilique vouée à la Vierge du Rosaire au Cap-de-la-Madeleine. Voici la teneur de cette lettre:

Québec, le 5 janvier 1939

R. P. Héliérie Magnan, O.M.I.
Supérieur des Missionnaires
Oblats de Marie Immaculée,
Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

Révérend Père Supérieur,

J.-M. Rodrigue Cardinal Villeneuve, O.M.I.
Arch. de Québec.

Impôt de $175 par année exigé des automobilistes anglais

Budget formidable de la Grande-Bretagne

Projet de manufacture pour betterave à sucre

Le "Tag day" de la St. John Ambulance

Le "roi de la chaussure" établira une fabrique dans notre pays

Deux provinciaux oblats confirmés en charge

473,544 Allemands au Canada en 1931

Les Souverains resteront en contact avec Londres

Le pont de Niagara coûtera $4,250,000





DANGER

Par ordre du Ministre de la Défense Nationale.



DANGER

Par ordre du Ministre de la Défense Nationale.

Cartes Professionnelles

AVOCATS ET NOTAIRES

BERNIER et BERNIER

BEAUBIEN et BENARD

Laurier-A. Régnier, LL.B.

A.-J.-H. Dubuc, AVOCAT et NOTAIRE

MEDECINS

Dr G. M. La Flèche, Médecin - Chirurgien

Dr A. G. DANDENAULT et Dr JAMES McKENTY, CHIRURGIE ET MALADIES DES FEMMES

Dr E. J. Jarjour, CHIRURGIEN-DENTISTE

Drs Ritchie et Jones

Dr B. J. Ginsburg

Dr K. T. Etsell

G. Alex McPhillips, ARPENTEUR DU MANITOBA

VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 MAI 1939 — NUMERO 52

LA LIBERTÉ

Un problème à résoudre

Le problème

"Si les vacances n'existaient pas, a dit quelqu'un, il faudrait les inventer". Elles sont le repos nécessaire et mérité: l'arc se détend! Elles sont en même temps pour les étudiants l'apprentissage de la vie et de la liberté; on sera plus tard non pas ce qu'on est à l'école ou au collège, mais ce qu'on est en vacances.

Trop souvent hélas! cette expérience très utile ne se termine pas à l'avantage des étudiants. Les vacances les rouillent et il faudra quelquefois tout un trimestre pour se remettre du laisser aller ou des surprises des vacances.

Voilà le problème que l'approche des vacances pose inévitablement et dont les éducateurs cherchent anxieusement la solution.

Certains élèves profitent de cet exercice de leur liberté, mais d'autres y perdent tout le gain des mois scolaires.

Deux catégories

A quelle catégorie nos étudiants manitobains appartiennent-ils? Est-ce à cette classe d'élèves amorphes, passifs, indolents qui subissent leur sort, qui n'apprennent rien ou, s'ils apprennent quelque chose, c'est parce qu'ils ne sont pas dépourvus et surtout parce que les maîtres leur rabâchent avec une patience infatigable les matières d'examens... ou à cette classe d'élèves [illegible]

La paresse — le grand bobo

[illegible]

Solution offerte

[illegible]

Concours

[illegible]

Aux âmes hardies la fortune sourit

[illegible]

M. DUSSAULT, O.M.I.

La vérité ne plaît pas toujours

[illegible]

Lucien DESBIENS
(Le Devoir).

POUR LE MOIS DE MAI

S.S. Pie XII demande une croisade de prières

Le Pape demande aux peuples de l'univers, particulièrement aux enfants, d'implorer la Sainte Vierge, en faveur de la paix

CITE DU VATICAN. — [illegible]

Texte papal

CITE DU VATICAN. — [illegible]

S. Em. le cardinal Verdier et le Cinéma

[illegible]

Victor BARRETTE.
(Le Droit).

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

S'il faut chanter...

[illegible]

Tim Buck Écrit Aux Députés

Le Parti communiste ressemble-t-il aux autres partis? Pourquoi il faut adopter le bill Lacroix.

[illegible]

Dépendance étrangère

[illegible]

Doctrine révolutionnaire

[illegible]

"L'Ordre Nouveau".

Poursuite abandonnée contre Mgr Gauthier

[illegible]

Le martyrologe des chrétiens Espagnols

[illegible]

Georges DUHAMEL.

Saint-Boniface

A la Cathédrale

HEURE D'ADORATION

Jeudi de cette semaine aura lieu l'heure d'adoration prêchée pour les jeunes gens. Cette heure d'adoration se fait tous les mois à la veille du premier vendredi à onze heures et quart du soir.

MOIS DE MARIE

Tous les soirs à 7 h. 30 il y aura mois de Marie à la cathédrale, suivant la tradition vieille de plus de cent ans. Les paroissiens sont invités à se rendre nombreux à ces saints exercices.

LE MUSEE HISTORIQUE

Dimanche prochain à quatre heures, aura lieu l'ouverture officielle du Musée de la Société Historique. Le gouvernement provincial sera représenté ainsi que le Musée de la Province et les Sociétés Historiques locales. Le public est invité à venir assister à l'ouverture du Musée, ainsi qu'à visiter le musée. On sera étonné du nombre d'objets historiques déjà amassés au cours de quelques semaines de préparation. On sera également charmé du musée lui-même, oeuvre de notre ami M. Chavannes. Le tout s'harmonise parfaitement avec la crypte et les souvenirs immortels qu'elle renferme.

A l'hôtel de ville

En marge de la visite à Saint-Boniface, le 24 mai prochain de Leurs gracieuses Majestés le Roi et la Reine, le chef de police J.-H. Baudry a lancé un appel demandant l'aide volontaire d'une centaine de citoyens pour le service d'ordre durant cette visite; les demandes sont reçues au bureau de police; les citoyens acceptés seront notifiés et recevront un brassard spécial qui pourra être conservé comme souvenir.

* * *

Des représentants de nos diverses organisations locales MM. Théobald Hébert, U. Lambert, G. Van Belleghem, Henri d'Eschambault, S. Nault, P. Raimbault, s'adressèrent au conseil en vue d'obtenir son appui pour une école technique d'adulte dans Saint-Boniface. Assurance fut donnée par le Maire que le conseil était complètement avec eux dans ce mouvement. La difficulté étant de trouver les finances nécessaires. Motion fut passée par le conseil endossant ce mouvement et la matière fut renvoyée au comité de finances.

En remplacement de feu M. Hottat, employé au bureau du trésorier, M. F.-H. Dicken, du bureau de l'assistance, fut nommé.

FEU M. ALBERT DUBUC

Nous avons tous appris avec regret, lundi dernier dans la soirée, que M. Albert Dubuc était décédé subitement à Montréal, quelques heures auparavant.

M. Dubuc avait quitté notre province depuis déjà de nombreuses années, mais son souvenir était resté vivace parmi nous; et, de par sa famille, il se rattachait essentiellement au Manitoba. Il était fils de sir Joseph Dubuc, qui fut juge en chef de nos tribunaux et dont il nous plaît d'évoquer ici la belle figure; il avait étudié au Collège de Saint-Boniface, où nous le connûmes enfant; puis il avait obtenu son baccalauréat ès arts à l'université du Manitoba et, ensuite, son diplôme d'avocat au barreau de Winnipeg. En qualité d'avocat, il fit carrière successivement à Winnipeg et à Edmonton. En 1909, il devenait commissaire de police à Saint-Boniface. Ses confrères du barreau se rappellent son caractère de magistrat volontiers débonnaire et facilement accessible à la pitié devant toutes les petites misères qui passaient devant lui.

Il avait, en 1911, épousé Mademoiselle Marie-Paule Brault, fille de feu M. le notaire H.-A.-A. Brault, de Montréal.

Il laisse dans le deuil, son épouse, et sept enfants: Paule, Claude, Mme Jacques Tremblay (Madeleine) de Québec, Françoise, Marcel, Jacques et Carl; quatre frères: M. A.-J.-H. Dubuc, de Saint-Boniface, M. le Dr Gustave Dubuc de Pincher Creek, Alberta, Son Honneur le juge Lucien Dubuc, d'Edmonton, et Antonin Dubuc, de Los Angeles; quatre soeurs: Mme J.-H. Bourgouin, Mme C. Boswell, Mme T.-S. Mollot, Mme H. Cottingham, toutes de Winnipeg.

En 1922, M. Albert Dubuc renonça à sa fonction de magistrat à Saint-Boniface et passa en Europe avec sa famille.

Il fut élu, en 1929, à Paris, l'un des trois membres canadiens de l'Association des juristes étrangers; il occupa aussi le poste de directeur des relations franco-canadiennes à Paris pendant quelques années.

Il fut admis au Barreau de la province de Québec en 1935.

A Montréal, M. Dubuc fonda le journal l'Unité, qu'il dirigea jusqu'à l'an dernier. Il collaborait aussi à diverses revues; son esprit se teintait de curiosités nombreuses qui l'amenaient à traiter de sujets variés. Déjà, au Manitoba, il avait fait du journalisme, et les questions publiques l'intéressaient à un degré marqué.

Sur le fond des idées, il eut le sort de tous ceux qui manient une plume, il ne put rallier tous les suffrages [illegible] bonne humeur dont il était doué. Il se complaisait même assez volontiers dans des attitudes paradoxales et il était le premier à badiner des inquiétudes qu'il donnait parfois à ceux qui se réclamaient d'orthodoxies économiques plus fermes que les siennes. Il est cependant une orthodoxie qui lui était bien propre: celle de sa foi religieuse. Toute sa vie il fut un croyant convaincu, et il donna l'exemple de vertus domestiques admirables.

La Liberté prie Madame Dubuc et les familles en deuil d'agréer ses vives sympathies.

SOCIETE HISTORIQUE

Comme nous l'avons dit la semaine dernière, nous donnons ici un résumé de la causerie de M. Ernest Gagnon sur Saint-Boniface municipal ou communal.

Avant 1880 l'administration de Saint-Boniface relevait du provincial, sous le ministère des Travaux Publics, dont le sous-ministre était un Canadien français, M. Victor Beaupré.

On procédait par corvées pour les travaux d'utilités publiques. Saint-Boniface eut son incorporation en 1880. La première élection eut lieu en avril 1880. L'hon. J. Royal fut le premier préfet, avec, comme conseillers, MM. Roger Marion, Georges Roy, Adjutor Gauvreau, Edmond Nadeau, François Gingras, Daniel Carrière et comme secrétaire-trésorier, M. Kitson. La première réunion du Conseil eut lieu le 2 mai 1880, au bureau de M. Larivière. Puis les réunions eurent lieu dans le haut de l'édifice Dubuc jusqu'en 1881, alors que le Conseil se transporta à l'ancien collège jusqu'à la fin de 1883, où l'on occupa le poste des pompiers et de là en 1906 à l'hôtel de ville actuel.

Le premier service de police fut établi en 1881 dans la résidence de M. Gingras. Le chef était M. J.-E. Joyal, remplacé en 1882 par M. Louis Lafranchise qui fut aussi chef de la brigade de feu établie en 1882.

En 1880 le pont de la Seine fut renforcé pour permettre le passage du Pacifique Canadien. Le pont Provencher fut construit à peu près vers le même temps. Auparavant on traversait par bac ou en hiver sur la glace. La population était alors de 600 âmes. La première banque fut celle des Marchands, remplacée par l'Impériale en 1881 et par la Banque d'Hochelaga en 1904.

Le 4 avril 1883 la municipalité fut incorporée comme ville. Elle fut divisée en quatre quartiers. Le premier maire fut l'hon. M. Bernier, plus tard sénateur. Les conseillers étaient MM. J.-E. Cyr, P. Thomas, F.-X. Bouette, L.-J.-Arthur Lévêque, M. McDermot, G. Couture, J. Turenne. L'hon. J.-E. Prendergast fut secrétaire-trésorier. En 1908 Saint-Boniface fut incorporé comme cité. La charte fut refondue en 1921. M. Bleau fut le premier maire de la cité. Et comme échevins on avait élu: Quartier no 1, MM. J.-A. Marion et J.-A. Cusson. Quartier no 2: MM. T. Pelletier et S.-M. Jean. Quartier no 3: MM. A. Gauvin et L.-J. Collin. Quartier no 4: Dr Howden et J.-E. Baily. M. J.-B. Côté fut nommé secrétaire-trésorier.

Le premier puits artésien fut creusé en 1884. Il était situé en arrière de l'hôtel de ville actuel. En 1905 le système actuel d'aqueduc fut établi. En 1919 notre système fut relié à celui du Greater Winnipeg Water District.

Le premier pont Provencher fut érigé en 1882. Le pont s'écroula la même année, mais fut ensuite réparé. En 1889 la ville acheta ce pont. La construction du pont actuel commença en 1910 et se termina en 1918. En 1915 la Winnipeg Electric y inaugura le service des tramways. Le pont Norwood fut acheté en 1900. Il avait été construit en 1882. En 1908 l'on reconstruisit un nouveau pont avec l'aide des gouvernements en vue d'atténuer aux sans-travail.

M. Gagnon montre comment la ville est en train d'améliorer sa situation financière. Notre ville s'est développée vite et nous avons l'outillage pour une population de 50,000 âmes.

La population française actuellement ne forme qu'environ 30 pour cent des contribuables, mais comme nos familles sont plus nombreuses nous formons environ 40 pour cent; l'élément anglais forme environ 41 pour cent et les autres nationalités le reste.

Préfets

Hon. Joseph Royal, 1880.
A.-A.-C. Larivière, 1881.
Arthur Lévêque, 1882.

Maires

T.-A. Bernier, 1883-84, 87-94-95.
J.-E. Cyr, 1885.
Arthur Lévêque, 1887.
Roger Marion, 1889-90.
James Prendergast, 1892-95-96.
Joseph Lecomte, 1893-94.
L.-X. Bétournay, 1898-1900.
J.-A. Sénécal, 1901.
E. Royal et J.-A.-F. Bleau, 1902.
Joseph Turenne, 1903-05.
Antoine Gauvin, 1906.
T.-A. Bertrand, 1907.
J.-A.-F. Bleau, 1908-09-10-11.
Thomas Berry, 1912-13.
Dr Fortunat Lachance, 1914-15.
Dr J.-P. Howden, 1916-17.
Barnabé Bétournay, 1918-19.
H.-M. Sutherland, 1920-21.
Dr N.-A. Laurendeau, 1922.
R.-J. Swain, 1923-24-25-26-27-28.
R.-W. Walsh, 1929-30.
[illegible] Campbell, 1931-32.
G.-C. McLean, 1932-37-38-39-40.
F.-R. Dowse, 1933.
D.-C. Halliday, 1934.
George R. [illegible], 1935-36.

Le 1er conseiller de langue anglaise à se faire élire était un M. N. McDermott, en 1884; plus tard, en 1891, un M. D. McAnany fut élu dans le quartier no 1; son collègue était M. M.-L. Lamontagne. En 1893, un autre apparut dans la personne de M. E.-R. Lloyd, qui avait été antérieurement trésorier de la ville. M. McAnany y revint en 1900. En 1904, M. F.-H. Metcalfe fut le premier anglais élu dans le quartier 4. M. J.-A. Cusson était son collègue. En 1905, M. Tom Berry remplaça ce dernier pour se faire élire en 1912 comme notre premier maire de langue anglaise.

Parmi les conseillers qui ont siégé durant les premières années, on trouve les suivants qui vivent encore:

L'hon. L.-A. Prud'homme, en 1882; M. F.-X. Senez, en 1902; J.-B. Larson, 1887-89-92-93; M. Edmond Trudel (le père de notre docteur Trudel), en 1880, il était aussi commissaire d'écoles en 1889; J.-A. Cusson, 1905 et pour quelques 25 ans, c'est le record du monde; J.-A. Marion, 1907 et une vingtaine d'années à la suite; M. Marion, le président actuel de notre Commission Scolaire l'a été pendant 38 ans, n'ayant eu à subir que 3 élections dans tout le cours de son terme.

Musée de la Société

L'ouverture officielle du Musée de la cathédrale aura lieu dimanche prochain. Les membres sont cordialement invités ainsi que le public en général. On pourra dès l'après-midi visiter le musée et la crypte. Dimanche dernier à l'issue de la réunion de la Société, les membres se sont rendus visiter le musée et ont constaté avec joie qu'on avait déjà collectionné un bon nombre d'objets intéressants et précieux tant par leur valeur réelle que par les souvenirs qu'ils évoquent.

Nouveaux membres

Les personnes suivantes ont été faites membres de la Société à la réunion de dimanche dernier. M. l'abbé Elie-R. Bocan, curé de Sainte-Agathe; MM. J.-A. Marion, président de l'Association d'Education; Henri d'Eschambault, président de la Saint-Jean-Baptiste; Ulric Lambert, président du Cercle Ouvrier Saint-Joseph; l'hon. Sauveur Marcoux, député de Provencher et M. Edmond Préfontaine, député de Carillon; les RR. PP. A. Bernier, S.J., M. Dussault, O.M.I., L. Maillot, S.J., MM. Léon Bey, Henri Painchaud, Wm McDougall, Louis Lévêque, Siméon Dussault, Camille Teillet, A. Paul (Transcona), Joseph Lavallée, Moïse Lavallée, Louis et Honoré Biel, Arthur Boutal, Alexandre Nault, Narcisse Fournier, Alfred Lajimodière et Alfred McDougall, de Lorette, W. Raymond, Edmond Poulain et M. Alexandre de la Ronde (Saint-Laurent).

J.O.C.F.

Ce fut dans l'intimité de la chapelle des Révérendes Soeurs Oblates que se déroula, jeudi soir le 27 avril, la cérémonie de la promesse Jociste. M. l'abbé A. Couture, directeur diocésain de l'Action catholique, présidait. Douze jeunes filles, jeunes ouvrières de Saint-Boniface, s'enrôlèrent sous la bannière Jociste et firent, "promesse de garder leur foi, d'être soumises à leur J.O.C., d'être fières, pures, joyeuses et conquérantes, de travailler à la conquête de la classe ouvrière".

Après le sermon du R. P. Jacq, S.M., dont les précieux enseignements [illegible] à redoubler notre zèle pour devenir de véritables apôtres du Christ, il y eut le Salut du Saint Sacrement, et ensuite les nouvelles Jocistes, avec les anciennes et leurs amies, se retirèrent à la grande salle du Jardin de l'Enfance pour se récréer ensemble. Il y eut partie de cartes, jeux, chants et musique, distribution de prix.

L'une des Jocistes offrit ensuite, au nom de toutes, des remerciements à tous ceux qui étaient venus donner l'encouragement de leur présence, en particulier aux RR. PP. Péalapra, O.M.I., Jacq, S. M., MM. les abbé Decosse, Couture et Blais. Les religieuses qui nous font toujours jouir d'une hospitalité si bienveillante et sympathique, ne furent pas oubliées non plus.

Notre Aumônier voulut bien ajouter quelques mots pour offrir ses félicitations aux nouveaux membres, dire son appréciation des grands services rendus dans le passé par les pionnières du mouvement, ainsi que ses belles espérances pour l'avenir de la J.O.C. à St-Boniface.

Oui, nous devons l'admettre nous-mêmes, nous faisons du progrès; le Jocisme va de l'avant et toujours il devra marcher ainsi. Mais pour cela il faut l'aide et l'appui de vous toutes, jeunes ouvrières. Il faut mettre de côté le respect humain et l'amour propre, il faut venir chanter avec nous: "Vive la J.O.C.", il faut venir nous aider à réaliser notre mission — Garder au Christ la jeunesse ouvrière!

DENISE.

NOS SCOUTS DE SAINT-BONIFACE

Dans la petite chapelle des martyrs, vendredi soir, le 28 avril, un grand concours de parents et d'amis furent témoins d'une jolie cérémonie.

Au pied de l'autel, toute embellie pour l'occasion, un groupe de jeunes aspirants firent leurs promesses.

Cette jeunesse s'avança à tour de rôle et d'une voix ferme prononça:

"Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Eglise, la Patrie et le Roi, d'aider mon prochain en toutes circonstance et d'observer la loi scoute".

Costumés en bleu marin avec contraste de rouge et blanc, ces petits offraient un tableau émouvant. A la suite de la cérémonie l'aumônier, M. l'abbé Ad. Couture, assisté des chefs Prevost et Normandeau, entonna le beau cantique scout:

"Devant vous je m'engage
Sur mon honneur
Et je fais hommage
De moi Seigneur
Je veux t'aimer sans cesse,
De plus en plus
Protège ma promesse
Seigneur Jésus".

Le sermon d'occasion fut donné par M. l'abbé Lévêque. M. l'abbé Blais, aumônier des guides et Jocistes, chanta le salut.

On remarqua, avec plaisir, la présence au choeur, de Mgr Jubinville qui, malgré ses nombreuses occupations a trouvé le temps de venir encourager ses jeunes. M. l'abbé Decosse assista à l'orgue.

A la sortie de la chapelle les jeunes scouts se groupèrent autour de leur "feu de camp", et fidèle à la tradition, anciens et nouveaux, chantèrent avec entrain leurs chansons populaires.

De retour au local une surprise attendait les scouts et leurs amis. Les dames protectrices avaient préparé un délicieux goûter servi à la façon scoute.

La présidente, Mme Bélanger, reçut les invités.

A la table d'hôte on remarqua l'aumônier, M. l'abbé Couture, qui, après quelques mots de bienvenue, introduisit M. l'abbé Lévêque, fondateur. M. l'abbé Lévêque nous parla des débuts de l'organisation, puis M. G. Guyot rappela d'une manière amusante ses anciens souvenirs scouts.

Cette petite soirée se termina comme toujours par le chant "O Canada".

UN TEMOIN.

LE COLONEL BOVEY

Le colonel Wilfrid Bovey est arrivé à Winnipeg dimanche matin. Il a assisté dimanche soir à la séance du Cercle Ouvrier. Mardi le colonel a visité quelques-uns des centres français. Mercredi soir il doit parler sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste. Tout Saint-Boniface voudra entendre cet illustre ami des Canadiens français. La causerie du colonel Bovey aura lieu à l'Académie Provencher à huit heures. Le colonel Bovey parlera en français, du "rôle des Canadiens français en Amérique".

PETITES NOTES

En la cathédrale de Saint-Boniface fut béni, le 15 avril, le mariage de Mlle Alice Marchand et de M. Gérard Faucher. Les jeunes époux sont actuellement en voyage à Gravelbourg, Sask. A leur retour, ils habiteront à Saint-Vital, Man.

* * *

M. Henri Constant s'embarquera le 5 mai à New-York pour un voyage en France passant par l'Angleterre.

* * *

M. et Mme Joseph Basset (née Marthe Chavanne) de Saint-Claude, se réjouissent de la venue de leur troisième enfant: un fils né à l'hôpital de Saint-Boniface, le 28 avril. Parrain: M. Alexis Basset de Saint-Claude; marraine: Mme Philippe Valcadin d'Alger, oncle et tante de l'enfant.

* * *

M. et Mme Napoléon Prud'homme sont de retour à Saint-Boniface après avoir passé l'hiver en Californie. En revenant, ils se sont arrêtés à San Francisco pour visiter l'exposition mondiale.

* * *

M. Claude Sumner a reçu quelques-uns de ses amis samedi soir. Un souper-buffet fut servi; la table était décorée au centre avec des fleurs du printemps et illuminée par des bougies roses et vertes. Mlle Paula Sumner versait le café. Les invités étaient au nombre de 25.

Alliance Française

A la soirée de l'Alliance Française qui sera donnée le lundi 8 mai 1939, à 8 h. 30, à la salle Macdonald, l'Hôtel Fort Garry, le R. P. Jacq, mariniste, traitera le sujet suivant: "Les Forces Spirituelles de la France aujourd'hui".

Le R. P. Jacq est particulièrement compétent pour traiter dans son ensemble ce sujet de première actualité. Au cours des dernières années, des tournées de prédication ou de conférences lui ont permis de rayonner à travers les diverses régions de la France, de parcourir la Belgique, la Suisse, l'Italie et le Nord de l'Espagne.

37 millions de catholiques dans le Reich

A plusieurs reprises déjà, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur la portée des annexions hitlériennes au point de vue catholique.

L'Autriche, la Bohème et la Moravie groupaient plusieurs millions de catholiques qui grossissent maintenant le nombre des catholiques allemands.

Selon les dernières données relatives à ce sujet, voici quels sont les chiffres concernant les diverses religions dans le IIIe Reich (incluant la Bohème-Moravie):

Protestants: 43.5 millions (50%).
Catholiques: 37.5 millions (43.1 pour cent).
Autres chrétiens: 900,000 (1%).
Israélites: 750,000 (0.86%).
Athées, "croyants en Dieu", etc., 4,350,000 (5%).

Parmi les "autres chrétiens" sont compris les 800,000 adeptes de l'Eglise Nationale Tchèque, les "Vieux-Catholiques", des trois diocèses de Bonn, Vienne et Warnsdorf, et environ 30,000 orthodoxes.

A cette concentration des catholiques dans le IIIe Reich, il y a des avantages.... mais aussi des dangers.

Etant plus nombreux, les catholiques peuvent constituer une force plus grande, un groupe plus difficile à assimiler, à convertir à la religion raciale.

Par contre, il est plus grand le nombre de ceux qui sont maintenant exposés aux persécutions du national-socialisme.

Espérons que Dieu donnera à nos coreligionnaires le courage de résister.

L.-P. R.

—(L'Action Catholique).

OTTAWA. — Des chiffres de l'Office fédéral des statistiques démontrent que le Canada avait en mars dernier une balance commerciale favorable de $18,918,065 comparativement aux $10,456,022 du mois de mars 1938.

RADIO-CANADA

(Suite de la première page)

Le jeudi, 18 mai, à 12 h. 45 p.m. (heure centrale), à Ottawa.

Le vendredi, 19 mai, à 8. 45 a.m. (heure centrale) à Ottawa. (Sa Majesté la Reine).

Le mercredi, 24 mai, à 1 h. p.m. (heure centrale), à Winnipeg.

Le mardi, 30 mai, à 4 h. p.m. (heure centrale), à Victoria.

Le jeudi, 15 juin, à 10 h. 30 (heure centrale), à Halifax.

Itinéraire et horaire

Le samedi, 6 mai—[illegible] à 5 heures [illegible] le Empress of Australia quitte Portsmouth. Relais d'une émission de la B.B.C.

Le samedi, 13 mai — Arrivée du Empress of Australia dans les eaux canadiennes. Radioreportage transmis par le H.M.C.S. Saguenay. Heure à annoncer.

Le dimanche, 14 mai—Le Empress of Australia à Rimouski. Radioreportage transmis par le H.M.C.S. Saguenay. Heure à annoncer.

A Québec

Le lundi, 15 mai—3 heures a.m., à 10 h. 30, arrivée de Leurs Majestés le roi et la reine.

De 11 h. 45 à 12 h. 30 p.m., discours de Sa Majesté le roi au déjeuner donné par le Gouvernement fédéral.

De 8 h. 30 à 8 h. 45 p.m., description du feu d'artifices et concert de musique militaire.

A Montréal

Le mardi, 16 mai — Arrivée de Leurs Majestés. Concert populaire donné par les élèves de la Commission Scolaire catholique au Stadium. Réception à l'hôtel de ville. Concert populaire donné par les élèves des Ecoles protestantes au Molson Stadium. (Heure à annoncer).

A Ottawa

Le mercredi, 17 mai—De 9 heures a.m. à 10 h. 30, arrivée de Leurs Majestés.

Le jeudi, 18 mai—De 12 h. 45 à 1 h. 30, dévoilement du monument aux morts de la guerre par Sa Majesté le roi Georges VI.

De 6 h. 45 à 7 heures p.m., dîner d'Etat au Château Laurier.

Le vendredi, 19 mai—De 8 h. 45 à 9 h. 30 a.m., la reine Elizabeth préside la pose de la pierre angulaire de l'immeuble de la Cour Suprême.

De 12 h. 45 à 1 h. 30 p.m., visite de Leurs Majestés aux deux Chambres du Parlement.

Le samedi, 20 mai—De 8 h. 45 à [illegible]

A Toronto

Le lundi, 22 mai — Arrivée de Leurs Majestés à la gare de Toronto Nord. Réception à l'hôtel de ville. Le roi remet les drapeaux au Toronto Scottish Regiment.

Présentation des jumelles Dionne à Leurs Majestés.

Course pour le trophée du Roi à Woodbine. Heure à annoncer.

A Port Arthur et Fort William

Le mardi, 23 mai—Arrivée. Présentation de fleurs à la reine. Description du camp des indiens Ojibway. Procession au parc de l'Exposition. Heure à annoncer.

A Winnipeg

Le mercredi, 24 mai—De 11 h. 30 à 12 h. p.m., discours de bienvenue du Premier ministre du Manitoba.

De 12 h. 15 à 1 h. 15 p.m., émission spéciale relayée des diverses parties de l'Empire britannique.

A 1 heure, discours de Sa Majesté à ses sujets.

De 6 h. 15 à 6 h. 30 p.m., hommage à Sa Majesté le roi.

A Régina

Le jeudi, 25 mai — Arrivée de Leurs Majestés vers 1 h. 30 p.m. Plusieurs émissions. Heure à annoncer.

A Calgary

Le vendredi, 25 mai—Arrivée de Leurs Majestés vers 4 heures.

A Vancouver

Le lundi, 29 mai—De 12 h. 45 a.m. à 1 h. 30 p.m., réception à l'hôtel de ville.

De 7 h. à 7 h. 30 p.m., départ de Leurs Majestés pour Victoria à bord du Princess Marguerite.

A Victoria

Le lundi, 29 mai—De 10 h. 45 à 11 h. 15 a.m., arrivée à Victoria. Emission au réseau de l'ouest seulement.

Le mardi, 30 mai—De 1 h. à 1 h. 30 p.m., discours de bienvenue du premier ministre de la Colombie britannique.

De 1 h. 30 à 2 heures p.m., présentation des Drapeaux aux marins canadiens.

De 4 h. à 4 h. 30 p.m., discours de Sa Majesté au dîner du Gouvernement de la Colombie britannique.

A Edmonton

Le vendredi, 2 juin—De 5 h. à 5 h. 30 p.m., visite à l'aéroport d'Edmonton.

De 5 h. 30 à 6 heures, discours du premier ministre de l'Alberta.

A Saskatoon

Le samedi, 3 juin—De 3 h. à 3 h. 45 p.m., reportage de la visite de Leurs Majestés.

A Hamilton

Le mercredi, 7 juin—De 1 h. 30 à 2 heures, séance de culture physique donnée par les écoliers de la ville.

A Niagara

Le mercredi, 7 juin—De 5 h. 30 à 6 heures p.m., visite de Leurs Majestés aux chutes et à 8 h. 15, départ pour les Etats-Unis.

A Delson Junction, P.Q.

Le lundi, 12 juin—Retour de Leurs Majestés au Canada. Heure à annoncer.

A Frédéricton

Le mardi, 13 juin — Arrivée de Leurs Majestés vers 11 h. a.m. Départ pour Saint-Jean vers 2 h. 30 p.m.

A St-Jean

Le mardi, 13 juin—De 3 h. 45 à 4 h. 15, réception civique. Concert populaire par les écoliers de la ville.

A Cap Tourmente

Le mercredi, 14 juin—Départ de Leurs Majestés et de leur suite pour Charlottetown. Voyage à bord du Skeena et du Saguenay. Détails à venir.

A Charlottetown

Le mercredi, 14 juin—Arrivée à 10 h. 30 a.m. Déjeuner offert par le lieutenant gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard; à 1 h. 15 p.m., garden-party. Départ de Leurs Majestés vers 2 h. 30 p.m.

A Halifax

Le jeudi, 15 juin—Arrivée de Leurs Majestés vers 9 heures a.m. Déjeuner offert par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Discours de Sa Majesté. Départ du H.M.S. Repulse à 4 heures p.m. Autres détails à annoncer.

CARTE INDIQUANT LA ROUTE QUE SUIVRA LES SOUVERAINS

Their Majesties' Canadian Itinerary May 15th – June 15th 1939

(Courtoisie de la Compagnie Underwood Elliott Ltée, fabricants des dactylographes Underwood).



SOUMISSIONS POUR CHARBON

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées [illegible] "SOUMISSION POUR CHARBON POUR LES PROVINCES DE L'OUEST", seront reçues jusqu'à [illegible] le mardi 16 mai 1939, pour la fourniture de charbon pour les édifices fédéraux ainsi que pour les fermes et stations expérimentales dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut se procurer des formules de soumission ainsi que les spécifications avec les conditions en s'adressant à l'Acheteur du ministère des Travaux publics, à Ottawa, et aussi aux bureaux des architectes régionaux de Winnipeg, Man., de Saskatoon, Sask., de Calgary, Alta., et de Victoria, C.-B.

[illegible]

Par ordre,

J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 22 avril 1939.



SOUMISSION POUR INSTRUMENTS D'AVIONS

[illegible]

L. R. LaFLECHE,
Sous-ministre.

Ministère de la Défense nationale,
Ottawa, le 27 avril 1939.

POURQUOI NE PAS ENCOURAGER UNE ENTREPRISE CANADIENNE

La Sauvegarde est la seule compagnie canadienne-française d'assurance sur la vie qui opère en vertu d'une charte fédérale.

Nous avons publié dans le dernier numéro le bilan financier d'une institution financière qui nous fait honneur: nous voulons parler de La Sauvegarde, seule compagnie canadienne-française d'assurance sur la vie qui opère en vertu d'une charte fédérale. Ce bilan est excellent et il montre d'une façon pratique que les Canadiens français s'y entendent en affaires aussi bien que les étrangers.

Malgré la crise qui s'est accentuée d'une façon considérable à travers tout le pays depuis un an, La Sauvegarde en 1938 augmente de plus de 7% le chiffre de ses assurances en vigueur alors que dans l'ensemble des compagnies ce chiffre est demeuré stationnaire. C'est donc un magnifique résultat qui démontre que La Sauvegarde jouit de la confiance du public.

Le chiffre des émissions de polices nouvelles a dépassé 9 millions, soit une augmentation de près de 300% depuis 5 ans et notre grande compagnie canadienne-française ne tardera pas à atteindre 50 millions d'assurance en vigueur.

Son actif dépasse actuellement 6 millions de dollars et l'excédent de ses réserves légales atteint $600,000, ce qui donne à ses assurés une sécurité qui n'est surpassée par aucune autre compagnie faisant affaires au Canada. Malgré le mauvais état du marché financier, le taux d'intérêt réalisé par La Sauvegarde sur ses placements arrive à 5.09%, chiffre atteint par peu de compagnies. C'est un résultat fort satisfaisant pour les assurés parce qu'il leur laisse prévoir des dividendes avantageux.

Il est bon de souligner ici que depuis sa fondation en 1903 La Sauvegarde a distribué au-delà de 11 millions de dollars à ses assurés ou à leur famille, dont plus de $800,000 ont été payés en la seule année 1938.

Nous avons donc raison de dire qu'un pareil bilan est excellent et fait honneur aux Administrateurs de La Sauvegarde. Mais nous posons ici un simple point d'interrogation. Ce bilan fait-il autant d'honneur à notre population canadienne-française? Force nous est de répondre non et voici pourquoi:

La Sauvegarde était en 1938 la seule compagnie canadienne-française d'assurance-vie si nous en exclurons La Survivance, de Saint-Hyacinthe, qui ne faisait que débuter. Elle est bien administrée, son bilan le prouve, ses taux sont les mêmes que ceux de la moyenne des compagnies étrangères. Elle offre au public tous les genres d'assurance sur la vie, tout comme le font les compagnies étrangères, elle donne à ses assurés un excellent service, et les onze millions qu'elle a payés à date prouve qu'elle règle sans difficultés les justes réclamations qui lui sont faites. Elle est donc au moins l'égale des compagnies étrangères, et son titre de seule compagnie canadienne-française devrait lui valoir la presque totalité des assurances canadiennes-françaises.

Or, il n'en est rien et la majorité des assurances continuent comme par le passé à enrichir des compagnies étrangères. Il se vend chaque année au-dessus de 500 millions de dollars d'assurance sur la vie au Canada. Il est bien permis de supposer que sur cet énorme totale les Canadiens français, qui forment 30 pour cent de la population, contribuent pour au moins 20 pour cent, soit 100 millions de dollars. Or, sur ces 100 millions nos canadiens-français en ont acheté 9 millions de La Sauvegarde et 91 millions par l'entremise des 40 compagnies non canadiennes-françaises qui font affaires au Canada. Sur environ 50 millions de dollars de primes d'assurance sur la vie payés chaque année par nos Canadiens français 49 millions vont enrichir des compagnies qui ne sont point meilleures que La Sauvegarde, et nous gardons à peine un million pour notre compagnie canadienne-française qui cependant, est au moins l'égale de n'importe quelle autre compagnie.

Si nos compatriotes trouvent que ce résultat est à leur honneur ils ne sont pas difficiles. L'argent n'a jamais été plus puissant qu'il ne l'est aujourd'hui et nous, nous confions le nôtre aux étrangers pour nous plaindre ensuite que notre race est pauvre et qu'elle n'a pas d'influence. A qui la faute, sinon à nous.

Actuellement ce sont les questions économiques qui, malheureusement, dirigent le monde — ou tout au moins le bouleversent — et nous nous empressons de livrer aux autres l'argent qui est la base même de toute structure économique.

On dit que la province de Québec est une province canadienne-française, c'est vrai peut-être à certains points de vue. Canadienne-française par la masse qui, dans le domaine économique et financier, est dirigée et exploitée par des étrangers. C'est un fait qui frappe tout observateur impartial. Etrangers la haute finance, le grand commerce, les puissants industriels, les colossales compagnies d'assurance, étrangers la plupart de ceux qui dirigent, commandent, retirent les gros salaires, jouissent de l'influence et du prestige, mais Canadiens français ceux qui peinent et qui souffrent, qui retirent les petits salaires et qui obéissent aux coups de sifflet des usines. Canadiens français ceux qui travaillent dans le fond des mines ou sont inscrits dans l'armée du chômage. Pourquoi? Parce que nous n'avons jamais compris l'importance des questions économiques, l'importance de grouper nos épargnes chez nous. Nous avons crié partout qu'en affaires il n'y avait pas de patriotisme, et nous avons enrichi toutes les races pendant que nous ruinions la nôtre.

Et ces maisons, ces banques, ces industries, ces compagnies d'assurance dirigées et administrées par des étrangers s'entourent de leurs amis pendant que nos Canadiens français qui travaillent dans ces organisations restent généralement au bas de l'échelle. Ils ont conduit les autres au haut de l'échelle avec l'argent, les affaires, les assurances qu'ils ont librement donnés et eux sont restés aux échelons inférieurs.

Toutes les compagnies d'assurance-vie emploient des agents Canadiens français parce qu'ils leur sont nécessaires pour drainer l'épargne canadien-français. Elles ont dans Québec des gérants de districts canadiens-français parce qu'elles ont besoin de leurs services, mais où sont-ils les Canadiens français qui sont montés plus haut? On nous affirme qu'il n'en existe pas. On se sert d'eux au bas de l'échelle parce

(Suite à la huitième page)

(Suite de la page 6)

ans et finit son sixième grade; Ernest à huit ans, pèse cent cinq livres et sera dans le quatrième grade.

• • •

Tim Konrad est en train de faire une fortune avec ses oeufs de poules de race; pour satisfaire toutes les demandes, ces poules devraient pondre deux oeufs par jour.

• • •

Mlle Whelma est rentrée chez elle; elle est allée en vacances, la semaine dernière, chez sa grand'mère Lavoie. A quatre ans Whelma conduit déjà l'automobile de son père; la fillette promet.

• • •

Samedi soir, je suis allé à Somerset voir Willie Konrad. Ici j'ai trouvé un homme très occupé, le premier dans un ans que j'aie entendu dire qu'il avait beaucoup de travail. A onze heures du soir la boutique de Willie était encore pleine de monde. Willie, ce jour-là, a travaillé quatorze heures.

• • •

Dimanche soir, avec mes amis d'Indian Springs, je suis allé assister au grand concert paroissial de Mariapolis. J'ai rencontré ici la surprise de ma vie. J'avais bien souvent assisté à des concerts de campagne; celui-ci les a tous surpassés. Chant extraordinaire, déclamation et diction des jeunes aspirants furent parfaites. Si le consul de France avait assisté à ce concert il aurait certainement donné un prix de Français aux écoliers de Mariapolis. Il y a de l'étoffe ici à Mariapolis; des orateurs en herbe! Citons seulement quelques noms. L'annonceur du programme, le petit Dechênes, parla comme un avocat; le jeune Poirier s'exprima comme un juge; Serge Therrien étonna tout le monde.

La deuxième fille de M. Dechênes joua son rôle comme une actrice venue de l'Opéra de Paris. Mlle Derochers fut superbe et Mlle Lucille Lavoie une actrice consommée. Dolorès Lussier, par sa grande stature et son talent naturel, captiva tout l'auditoire. La petite Toutemps chanta comme un rossignol. Les Révérendes Soeurs doivent être félicitées du beau succès de leurs élèves!

• • •

Lundi soir le missionnaire Indien fit sa visite ordinaire au curé de Bruxelles. Malheureusement celui-ci était absent, en voyage d'affaires. Mme Nearing n'y était pas non plus. Dernièrement elle a été à l'hôpital de Saint-Boniface où elle a rajeuni de vingt ans, elle arrivera à la centaine...

• • •

Mme Fraser, mère des Fraser du pays, est venue faire sa visite mensuelle chez son fils George. Son sourire du printemps promène la joie un peu partout; elle, Mme Fraser, rajeunit aussi tous les jours.

• • •

Mme Pierson, enfin est complètement rétablie; elle s'occupe de nouveau de la ferme; elle compte déjà d'avance les oeufs que ses grosses poules vont lui pondre; elle connait déjà la quantité de beurre qu'elle va faire cet été.

• • •

Caroline, femme indienne bien connue à Indian Springs, a fait ses Pâques mardi dernier.

• • •

Mlle Pagamagan, vierge païenne, chose rare chez les sauvages, à soixante ans, a assisté dimanche dernier, pour la première fois à la messe.

• • •

Louis Esqueatch m'a remis un paquet de médecine sauvage pour le R. P. Gouseau de Saint-Boniface.

La Campagne Canadienne

R. P. Adélard Dugré, S.J.
Editeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LEOVIDE FRANCOEUR, M.D.
Saint-Tite, (Champlain).

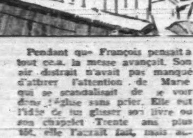
Grâce à la courtoisie du R. P. Adélard Dugré, S.J., et de l'éditeur "Le Messager" nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs: "La Campagne canadienne".

Le R. P. Dugré, assistant des Jésuites à Rome, a su faire passer dans son livre toute l'âme canadienne. Ce roman résumé, illustré par un jeune artiste plein de talent, M. Maurice Raymond, 410 Est, Beaubien, Montréal, se gravera davantage, par la puissance de l'image, dans la mémoire des jeunes.

L'A. C. V. est aussi heureuse de vous présenter un nouveau commentateur dans la personne du Dr Léovide Francoeur, docteur Francoeur veut bien, outre les soucis de sa profession, mettre au service de sa race les talents multiples dont Dieu l'a doué. Saint-Tite, comté de Champlain. Médecin recherché, le

LES EDITEURS.





Comme Philippe arriva, un peu après les autres, Baptiste au lieu de se ranger, sortit du banc et fit prendre à son fils la seconde place, celle du bord étant réservée au chef de la famille, comme celle du fond revenait à la mère. François retrouvait avec plaisir toutes ces petites coutumes canadiennes.

Ce n'est pas sans sourire, qu'il suivait les évolutions des enfants de choeur et des servants de messe parés de soutane et surplis mieux soignés qu'autrefois. Quand on attaqua le Kyrie, il se souvint des vacances de son temps de collège lorsqu'avec son cornet il accompagnait les chantres.

Pendant que François pensait à tout cela, la messe avançait. Son air distrait n'avait pas manqué d'attirer l'attention de Marie qui se scandalisait de le voir dans l'église sans prier. Elle eut l'idée de lui glisser son livre ou son chapelet. Trente ans plus tôt, elle l'aurait fait, mais aujourd'hui...

La messe finie, un cercle considérable entoura le docteur. Tandis qu'on allumait, des vieux camarades d'enfance venaient lui serrer la main, s'informaient et l'invitaient. Et lui de répondre avec empressement et sans cérémonie. Un habitant de Québec, après tout, n'est pas un docteur Américain!







Durant la messe, Louise avait alors réuni les enfants et tous, à genoux, tournés vers le sanctuaire, ils avaient récité le chapelet. Fanny regardait en curieuse cette scène nouvelle après son déjeuner, puis durant le Sanctus elle s'était assise sur la galerie pour voir venir les paroissiens.

Vers une heure, les gens du Sud furent signalés sur le chemin des Trois-Rivières. Trois voitures s'en venaient ensemble, à grande allure. Les chevaux couverts de sueurs, se rangèrent bientôt à la porte. Toute la famille descendit dans le parterre pour recevoir la visite.

C'était Moïse d'abord avec sa femme, puis Rosalie et Gertrude avec leurs maris. "Sais-tu, François, dit Moïse, que te voilà joli garçon! On ne le croirait plus de la famille! C'est comme rien, tu t'es acheté un visage neuf aux Etats". Et se tournant vers Fanny, "vous l'avez bien réparé! Marie, joyeuse, dinons vite, vite!

Dans l'après-midi, tandis que les hommes s'attablaient pour jouer aux cartes, Georges et Léon entraînèrent Harold au village où devait se disputer une grande partie de balle au camp. Le jeune Américain fut accueilli avec enthousiasme. Harold fut un lanceur superbe.

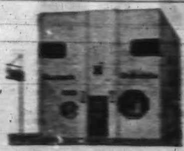
A Travers les Centres Français

Saint-Jean-Baptiste



Sainte-Anne-des-Chênes

Elie



Saint-Eustache

Saint-Laurent

Transcona

Letellier



Indian Springs

Ne souffrez plus des maux de tête

(Suite à la page 5)

LE CHANGE

LE MARCHÉ

2 mai

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres

Bouvillons, au-dessus de 1,050 lbs.

Pour lire au foyer le dimanche

La Révolution de 1910 en Portugal

Journées du 4 au 10 octobre

Ce récit, dû à la plume de Mère Marie-Bernadette (née Berthe Baron, de Saint-Boniface), sœur de Mme Clair Lambert, de la rue Kitchener, rappelle certaines pages de la récente persécution religieuse en Espagne. Nous sommes heureux de le reproduire pour nos lecteurs.

(Suite et fin)

[illegible]

Sœur MARIE-BERNADETTE, F.M.M.

Congrès eucharistique

[illegible]

Instruction religieuse

[illegible]

Sainte-Anne de Beaupré recevra un pèlerinage de catholiques d'Europe

[illegible]

La Vierge de Covadonga est retournée à Paris à l'ambassade d'Espagne

[illegible]

Croisade de prières en faveur de la paix

[illegible]

Corrigeons-nous!

[illegible]

Les 45,000 ligueurs du S.-C. demandent une censure provinciale des mœurs

Pour combattre l'épidémie de vice et de corruption des jeunes et des enfants à Montréal

[illegible]

Le bonheur

[illegible]

Apostolat de la Prière

[illegible]

160 mariages seront bénis à Notre-Dame de Montréal

[illegible]

Pie XII, grand orateur français

[illegible]

Archiconfrérie Notre-Dame des Malades

[illegible]

AU SACRÉ-COEUR

Ecole du Sacré-Coeur

Prix donnés par la Fédération des Femmes Canadiennes françaises pour le mois de mars:

Composition française: Marie Cr[illegible], grade X; Odette Bonneau, Geneviève Wilfrid.

Pour [illegible]: orthographe, Marie-Louise Ménard, grade IX; Marie Cr[illegible], Rémi Roberts.

Au Club Sportif

Banquet annuel

Venez banqueter avec les membres du Club Sportif, à la Salle, jeudi, le 11 mai à 7 heures.

Les billets se vendent 75 sous chacun. Mlle Louise Gauthier et Mlle Evangéline Léger, membres du Comité du Club, sont en charge de l'organisation de ce dîner et de la vente des billets.

Après le repas, il y aura discours, chant, présentation de trophées et de prix, et ensuite, partie de cartes pour les fervents du bridge.

On peut aussi se procurer des billets en s'adressant au gardien du Club, M. Alfred Vien.

Bienvenue aux membres et aux amis!

Ligue de cinq quilles
Finales

Equipe Léveillé	2003
Equipe Gagnière	2002

Haute partie

Mlle D. Fréchette	326
M. G. Léveillé	339

Ligue de dix quilles

Parties de détail pour la deuxième position de la deuxième série

Equipe Taché	2662
Equipe Couture et Turpin	2286
Equipe Hôtel Boldin	2282

Haute partie

M. Léon Bénard (Taché)	303

Haute 3 parties

M. E. Joliceville (Boldin)	536

Semi-finales

Equipe Taché	2256
Equipe Banque Can. Nat'le	2264

Haute partie

M. G. Léveillé (B.C.N.)	231

Haute 3 parties

M. G. Léveillé (B.C.N.)	601

Finales

Equipe Canadian Publishers	2650
Equipe Taché	2301

Haute partie

Auguste Royal (Can. Pub.)	255

Haute 3 parties

Auguste Royal (Can. Pub.)	576

WINNIPEG

Alliance Française

Nous rappelons que c'est le lundi soir 8 mai, à 8 h. 30, à l'hôtel Fort Garry, que l'Alliance Française tiendra sa prochaine réunion. Le R. P. Jacq, marianiste, nous y parlera de "l'étonnant renouveau de prestige et d'influence de l'Eglise, dans la France des dernières années et d'aujourd'hui". Nous avons dit déjà la compétence spéciale du conférencier. Disons encore un mot du sujet.

Tous les étrangers attentifs qui ont eu l'occasion de repasser en France ces derniers temps, s'entendent pour déclarer qu'ils y ont rencontré, au point de vue moral et religieux, comme "un climat nouveau". La France déclarait, il y a quelques semaines, à Montréal, le R. P. Sanvé, de retour d'Europe, est en train de marcher à grands pas vers un nouveau 13e siècle. C'est ce climat que le R. P. Jacq, après en avoir respiré l'atmosphère bienfaisante, va s'efforcer de nous décrire et analyser. Il en recherchera les causes, en montrera les heureuses conséquences pour la santé du pays et son [illegible] rayonnement au dehors. Il nous dira les concours assez déficients qu'entendait que l'Eglise a rencontrés dans sa tâche de restauration des forces morales, et des traditions et disciplines chrétiennes.

Il ne peut être indifférent pour des Canadiens de connaître avec quelque précision la vraie atmosphère morale et religieuse du grand pays ami, qui serait, dans le cas de crise mondiale, le bastion le plus avancé dans la lutte pour la défense des idéaux qui leur sont le plus chers: le respect du droit et de la justice, la liberté, la dignité de la personne humaine.

Les membres de l'Alliance entreront sur présentation de leur carte. Pour les autres, entrée: 50 sous. L'entrée sera gratuite pour MM. les membres du clergé.

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

Qu'on me permette de parler de l'assemblée mensuelle du 25 avril quoique je n'aie pas l'habitude d'en faire mention, mais celle-ci fut particulièrement intéressante par la causerie qui suivit et qui fut donnée par une de nos membres, Mme E. Sumner.

"Les vieilles maisons" c'est un titre qui a l'heur de ne nous rien dire: le modernisme accorde plutôt un regard distrait aux vieilles choses. Mais "Vieilles maisons", c'est une page d'histoire, de notre histoire, qui ne saurait nous laisser indifférentes. C'est l'histoire et la vie de nos ancêtres défrichant les forêts du Nouveau-Monde et équarrissant eux-mêmes à la hache des pièces de bois dont ils se construisaient des maisons en joignant les coins en queue d'aronde. On construisait de pierres des champs des maisons et même des manoirs. Mais il ne faut pas se faire illusion; ces manoirs n'étaient pas des châteaux forts: seulement des maisons plus grandes que les autres. On retrouve encore de ces maisons de pierres et même quelques-unes faites de pièces qui ont su résister aux outrages du temps ou aux pics des démolisseurs. Ce sont les reliques du passé qui, nous l'espérons, saura nous garder la Société Historique.

Ce que j'en dis là n'est pas un résumé de ces pages si fines et si gracieusement dites, ma plume n'est pas assez bien taillée pour les rendre avec leur charme qui sut faire battre nos coeurs qui se souvenaient; ce n'est qu'un aperçu pour faire comprendre combien j'ai toujours regretté que la salle ne soit pas ouverte au public pour ces conférences.

Nous en avons eu huit l'an dernier, toutes intéressantes et instructives.

Avec son tact habituel, Mme la présidente avait présenté notre conférencière. Mme de Beaux, chargée de la remercier sut le faire en des phrases choisies et avec un calme que beaucoup d'orateurs pourraient lui envier.

G. PROVOST, sec.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération sera tenue le jeudi 4 mai, à la salle Amicus, Edifice Cadomin, angle Main et Graham, à 8 h. 30 du soir. Mlle Leblanc, du département des Pêcheries, d'Ottawa, y sera notre invitée et nous donnera une très intéressante causerie.

Nous avons changé notre date d'assemblée afin de vous permettre d'assister à la conférence donnée mercredi soir à l'Institut Provencher.

Venez nombreuses, mesdames, jeudi soir, afin de prouver à notre invitée que vous appréciez son dévouement.

Maria COSSETTE, sec.

PETITES NOTES

Mme M. Jean et son fils, Philippe, sont retournés mercredi à Montréal. Pendant leur séjour à Winnipeg, ils étaient les invités de M. et Mme Emile Prendergast de la rue Home.

• • •

M. et Mme E.-P. Choinière et leur fille, Marguerite, sont partis samedi en auto pour Minneapolis où ils passeront la semaine.

• • •

Mme et Mlle Hamilton sont de retour d'un voyage dans le sud des Etats-Unis, où elles ont fait un voyage de trois semaines.

• • •

Mme J.-E. Perras et son fils, Gilles, sont de retour d'un voyage à Détroit et Chicago.

• • •

Les artistes de l'opérette "Mademoiselle Moliste" auront pour le public qui n'a pu l'entendre dans sa première représentation, deux nouvelles séances les 12 et 13 mai.

Pourquoi ne pas encourager une entreprise canadienne

(Suite de la page 5)

qu'on en a besoin, mais les postes supérieurs dans tous les cas sont réservés à d'autres.

A La Sauvegarde, à La Survivance et à La Laurentienne, qui vient de s'organiser, les postes supérieurs sont, comme les postes moins élevés, occupés par des Canadiens français. Canadiens français les présidents, vice-présidents, secrétaires, actuaires, surintendants, organisateurs, médecins en chef, avocats, comptables, ceux qui dirigent comme ceux qui obéissent. L'agent, l'employé qui entre aux services d'une compagnie canadienne-française a l'opportunité de gravir les échelons, un à un jusqu'au sommet de l'échelle s'il a la compétence voulue.

Dans les compagnies étrangères les nôtres semblent irrémédiablement condamnés à rester au bas, et de tout ceci nous semblons satisfaits puisque chaque année nous continuons comme par le passé à jeter notre argent à toutes les maisons étrangères de préférence aux nôtres. Nos jeunes ensuite vont se plaindre qu'ils n'ont pas d'avenir devant eux. C'est vrai, jeunes gens, mais placez au tribunal de la race la génération ou plutôt les générations qui ont précédé la vôtre: ce sont elles qui sont coupables.

Il nous reste à espérer que les jeunes qui souffrent des erreurs du passé sauront ne pas les répéter et comprendront mieux que leurs devanciers ne l'ont fait qu'ils doivent élever à la hauteur d'un principe le patriotisme en affaires et faire leur la doctrine de "L'Achat chez-nous".

A égalité de prix, de service et de qualité toujours donner la préférence aux maisons canadiennes-françaises.

L'Albanie a eu un passé agité

A travers toutes les dominations étrangères, la race albanaise s'est conservée très pure. Les montagnards albanais vivent surtout de l'élevage du mouton; ils font un peu de culture au moyen de primitives charrues dont le soc est de bois. Les hommes portent la fustanelle, sorte de jupe évasée à plis. La religion dominante est la musulmane. Le meurtre et le vol sont considérés comme véniels; par contre le manquement à la parole donnée et à l'hospitalité est jugé sévèrement. La langue albanaise n'est presque pas connue hors des frontières du pays. La population vit surtout à l'intérieur, où les communications sont peu faciles; en 1930 elle atteignait 1,003,124 habitants. Il y a 50,000 Albanais aux Etats-Unis. Après la division de l'empire romain en empire d'Occident et en empire d'Orient, l'Albanie devenait une province de ce dernier.

Voici la chronologie de l'histoire d'Albanie:

Quatrième siècle. — Invasions des Goths.

535 — L'empereur Justinien reprend le pays.

680 — Les Serbes envahissent le nord de l'Albanie.

861 — L'empereur Basile II d'Orient s'empare du sud.

1251 — Les rois français de Sicile s'emparent du centre.

Quatorzième siècle — Les chefs albanais chassent tous les étrangers.

1430 — Les Turcs envahissent le pays et le subjuguent.

1760 — Ahmed Bushati rallie les gens du nord et chasse les Turcs.

1822 — Les Turcs renversent le petit-fils du libérateur dans le sud.

1912 — Les Turcs garantissent l'autonomie albanaise, que préconisent l'Italie et l'Autriche-Hongrie, mais à laquelle s'opposent la Russie, la France et les autres pays balkaniques.

La conférence des ambassadeurs de Londres parvient à une solution pacifique du différend.

1914 — Au début de la grande guerre, l'Italie occupe Vlora (Valona), la Serbie, le nord de l'Albanie.

1920 — Les Albanais chassent les Italiens; les Yougoslaves se retirent.

22 janvier 1925 — Abolition de la régence et proclamation de la république albanaise, dont Ahmed Zogu est élu président pour 7 ans.

2 août 1926 — Le protocole de Paris définit les frontières albanaises.

Novembre 1926 — L'insurrection éclate dans le nord; Ahmed Zogu demande l'appui de l'Italie. Celle-ci signe le traité de Tirana par lequel elle s'engage à n'intervenir qu'à la demande de l'Albanie et garantit les frontières de cette dernière.

1927 — L'Italie accuse la Yougoslavie devant la Société des Nations de vouloir renverser Ahmed Zogu et signe un traité d'alliance militaire le 22 novembre.

1er septembre 1928—Ahmed Zogu se proclame roi.

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

UNE DAME ET SA FILLE désireraient une place dans un presbytère comme servantes. S'adresser à 385, avenue McDermot, Winnipeg.

VENEZ à Winnipeg durant la semaine de la visite royale. Chambres pouvant accommoder trois personnes. Prix: $1.50 par chambre. Pour réserver votre chambre écrivez à M. Victor Poncelet, prop., 195, rue Notre-Dame est, Winnipeg. Hôtel Mr. Rolland, [illegible].

INSTITUTRICE avec certificat de 1ère classe demandée par le District scolaire Saint-Vital[illegible]-Est, no 1266. Doit commencer le 28 août. Salaire, $600. (Logis attenant à l'école. S'adresser à Auguste Verdette, sec.-trés., Saint-Pierre, Man.



Amour réel

Les premières amours sont des essais d'amour,
Ce sont les jeux légers, les passagères fêtes
De coeurs encor confus et d'âmes imparfaites,
Où commence à frémir un éveil vague et court.

Pour connaître l'amour suprême et sans retour,
Il faut des coeurs surgis de leur propre défaite
Et dont les longs efforts et les peines secrètes
Ont, par coups douloureux, arrêté le contour.

Il n'est d'amour réel que d'âmes achevées,
D'âmes dont le destin a fini la sculpture
Et qui, s'étant enfin l'une et l'autre trouvées,

Se connaissant alors dans leur pleine stature,
Echangent gravement une tendresse sûre,
Et des forces d'aimer par degrés éprouvées.

ANGELIER.

Des connaissances au sujet de vos achats

[illegible]

Le coton

Naturel ou mercerisé? Le mercerisé a le fini brillant qu'on recherche dans les tissus comme la popeline. Assurez-vous encore de la fixité des couleurs.

[illegible]

La rayonne brûle dans un éclair et ne laisse aucun déchet ou bien, elle brûle lentement comme la soie naturelle, mais en pétillant, laissant au bout une boule dure comme du verre.

Le coton brûle rapidement, avec [illegible]

Patron de Broderie de La "Liberté"

A l'occasion de la visite des Souverains britanniques au Canada nous pensons être agréables à nos abonnés en leur présentant ce morceau joli et utile qui leur permettra de garder le souvenir de ce mémorable événement.

No 2643. — Cet artistique dessin convient également pour un cadre et un coussin. Il mesure 24 x 16 pouces. Le patron à tracer, 20c.; perforé, 25c.; au fer chaud (foncé seulement) 45 sous. Etampage sur tissu du client, 45c.

Etampé sur plus belle toile huître ou toile écrue: dessus seul, 50c.; avec dessous, 75c.

Etampé sur beau satin noir ou jaune or, très brillant: dessus seul, 90 sous; avec dessous, $1.45.

Coton ou soie pour la broderie, environ 60 sous. Il peut être peint, brodé, ou exécuté au petit point.

Spécial: Etampé sur satin noir: dessus seul, [illegible]; avec dessous, [illegible]

Description des couleurs: Le centre représentant une médaille, les deux effigies ainsi que le cercle seront brodés jaune or avec un peu de noir pour faire ressortir les détails. Sur satin or la médaille sera gris argent. La couronne, or ou argent, avec pierres précieuses de couleurs vives. Les fleurs de lis seront or ou argent comme la médaille. Les feuilles de teintes d'automne, rouge clair et foncé, jaune, vert vif et foncé, etc.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébés, 5 sous. Circulaire de nappes, 5 sous. — Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12 sous seulement par an.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

[illegible]

Les femmes et la lecture

[illegible]

"PAYSANA"

d'avril

[illegible]

Le citron

[illegible]

LEIBNITZ.

Un dîner aux pommes

Que vous l'aimiez crue, que vous la préfériez cuite ou fripée, la pomme est toujours une nourriture saine, un dessert appétissant, et les formes multiples sous lesquelles vous la présentez font qu'elle sera toujours la bienvenue sur votre table. Sans vous occuper de telle ou telle variété, je laisse à votre goût la manière d'utiliser ce fruit qui joint à toutes ses qualités celle de n'être pas très cher. Que pensez-vous de ce menu de dîner que je vous propose? Il a, pour le moins, le mérite d'être original.

Essayez donc ces recettes, vous les trouverez délicieuses.

Potage aux pommes

Deux pommes, une cuillerée de tapioca par personne, une chopine de lait, une pinte d'eau, un oeuf de beurre.

Coupez les pommes en huit morceaux chacune, portez l'eau à ébullition, mettez-y les pommes à cuire pendant dix minutes, écrasez les pommes, et dans ce bouillon mettez [illegible]

[illegible] une demi-heure environ. Ce plat se sert en guise de petits pâtés.

Chou rouge à la flamande

Un chou rouge, deux livres de pommes, un quart de livre de lard salé.

Faites fondre le lard dans une cocotte, mettez dedans une couche de chou rouge finement haché, une couche de pommes coupées en lamelles, ainsi de suite jusqu'au bord. Salez, poivrez, fermez hermétiquement la cocotte, mettez de l'eau sur le couvercle, faites cuire quatre heures. Servez sur un plat rond.

Charlotte aux pommes à l'alsacienne

Six jaunes d'oeufs, un quart de livre de sucre en poudre, une poignée d'amandes finement hachées, une poignée de raisins de Corinthe trempés dans du rhum, une pincée de sel, un zeste et un jus de citron, une poignée de pain trempé dans du lait.

Travaillez le tout ensemble [illegible]

Pommes farcies au boeuf

[illegible]

Tisane de pommes

[illegible]

Ce que la maison peut avoir en elle de sacré

[illegible]

LA COQUETTERIE PERMISE

Pour amincir la taille

[illegible]

Chronique médicale

Trop tard

[illegible]

Dr Adrien PLOUFFE.
—(Le Canada).

Sur la lettre

[illegible]

La Mode Pratique



Jolie robe jaquette printanière que vous pourrez porter tout l'été à la ville ou à la campagne

Vous aimerez cette robe pour son élégance et l'aisance qu'elle vous donnera soit ce printemps... ou tout l'été. Très pratique et agréable pour les voyages, pour la ville ou les fins de semaine à la campagne. Vous pourrez aussi porter le boléro avec d'autres toilettes.

D'un même patron vous pourrez avoir deux robes différentes, si jolies, que vous les voudrez toutes les deux.

Vous pouvez obtenir le style no 2750 dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20 ans; bustes 30, 32, 34, 36 et 38 pouces. La grandeur 16 ans demande 4 verges ⅝ de tissu de 39 pouces et ⅞ de verge de tissu contrastant de 35 pouces.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 15c. par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Le moulin d'argent

Il y a bien longtemps de cela, dans un petit village du Berry, les habitants vivaient heureux, partagés entre les durs travaux des champs et leur foyer.

Mais, il y avait tout de même une petite ombre à leur bonheur: ils étaient honteusement volés par les meuniers!

[illegible]

Jacques PERRIN.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Sainte-Agathe, Man., le 20 avril 1939.

Chère Mère-Grand,

[illegible]

Cécile CLEMENT.

Comment naît un disque de phonographe

[illegible]

Joyeuse Fête

[illegible]

Amusons-nous!

Pigeon vole oriental

Les joueurs se placent en cercle, espacés les uns des autres, afin de ne pas se gêner. La conductrice du jeu crie vivement le nom d'un animal à quatre pattes, à deux pattes, à ailes ou à nageoires.

Par exemples: chat. Aussitôt toutes les joueuses doivent se changer en chat et se mettre à quatre pattes en miaulant. — Canard: tout le monde marche en se dandinant, avec des battements d'ailes. — Carpe: toutes les joueuses font le geste de nager en silence.

On peut aussi de temps en temps nommer une chose. En ce cas, personne ne doit bouger.

Celles qui se trompent donnent un gage ou sont transformées en un animal quelconque dont elles doivent conserver l'attitude pendant trois changements.

Ce petit jeu, plus animé que le simple "Pigeon vole" est très divertissant.

Jeu de la lanterne

Cette fois, ce sont les filles et les garçons qui jouent. Sur un support on met une lanterne qui a un côté ouvert; dans cette lanterne est allumée une bougie. On tourne le côté ouvert de la lanterne en face du joueur; celui-ci, les yeux bandés, est placé à environ six mètres de la lanterne; on lui met dans les mains une espèce de seringue pleine d'eau.

[illegible]

Le petit jeu de la casserole

[illegible]

Truc de calcul

[illegible]

Tu as bien changé...

[illegible]

Poissons chanteurs

[illegible]

Un bâton perdu

[illegible]

Oui, pourquoi?

[illegible]

Eloge de la douceur

[illegible]

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT — Par Odette FUMET-VINCENT



1. Si vous le voulez bien, dit Brunette, allez jusqu'à ma cité, raconter ce qui est arrivé. Pour moi, il faut que je suive Pluck de loin, pour voir où les mantes le conduisent. J'irai ensuite prévenir le seigneur Vieil-Elle.



2. Brunette et ses nouvelles amies se séparent.



3. Les trois fourmis-brunes prennent le chemin de la cité.

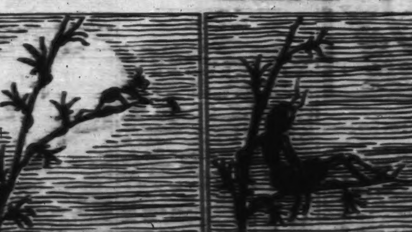


1. Brunette, aussi légère qu'un souffle, marche sur la pointe des pattes, à la piste des mantes.

2. Aidée de son puissant odorat, elle les suit de très loin, se tenant à l'extrême limite, pour que celles-ci ne puissent elles-mêmes la sentir.



3. Lorsqu'elle laisse s'arrêter, elle prend un repos bien gagné.



1. Brunette n'arrête sa marche en avant, que lorsqu'elle sent le petit groupe s'arrêter définitivement. La nuit est complètement venue.



2. Alors, n'en pouvant plus, elle tombe de sommeil.



3. Sa fatigue est si grande, qu'elle s'éveille seulement au grand jour. Aussitôt elle pense à repartir.

Autour de la Ferme

LE PRUNIER

"Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu". S. Mat.

(6e article)

GENERALITES

Le prunier est le principal arbre fruitier de l'Ouest canadien. Il est un arbre de moyenne taille, à racines rampantes.

Il existe trois espèces de pruniers: les pruniers européens, japonais et américains. Les deux premières ne sont pas rustiques au Manitoba; la dernière qui comprend: Prunus americana et Prunus Nigra résiste aux rigueurs de notre climat.

Plusieurs croisements de nos pruniers sauvages avec des variétés japonaises ont donné des arbres assez rustiques et augmenté les qualités ainsi que la grosseur des fruits. Ce sont nos meilleurs pruniers hybrides.

VARIETES RECOMMANDEES

1. Très rustiques: Assiniboine, McRobert, Olson, Dropmore Blue, Mammoth, Cheney, Valley River, Dandy.

2. Assez rustiques: Ojibwa, Tecumseh, Pembina, Kaga, Tokata, Underwood.

3. Peu rustiques: Radisson, Red Wing, La Crescent, Waneta, Minnesota no 60.

SOL

Le prunier pousse bien dans tous les sols. L'égouttement doit être parfait; l'excès d'eau au printemps endommage les racines du prunier ou empêche l'aoûtement de ses branches à l'automne. Le sol exige une préparation soignée. Une légère inclination au nord est très désirable. Des coupe-vents du côté ouest et nord sont indispensables.

PROPAGATION

Les noyaux des variétés les plus rustiques (Assiniboine, McRobert, Nigra) se sèment au mois de septembre. Ils ne doivent pas sécher avant leur plantation. Souvent les jeunes pruniers lèvent au printemps suivant. Ce sont des égrains. Ces pruniers ne produiront pas des prunes identiques à celles de l'arbre d'où proviennent les noyaux. On ne peut obtenir la variété désirée que par greffage ou écussonnage.

PLANTATION

Au printemps, aussitôt que le sol peut se travailler sans coller à la pelle, plantez vos pruniers. Procurez-vous de jeunes arbres greffés de deux ou trois ans. La distance entre les arbres varie de 15 à 18 pieds dans les rangées et 20 pieds entre les rangs.

Creusez les trous assez larges et assez profonds pour y étaler les racines. Réservez la terre de surface pour recouvrir les racines, celle du fond pour finir de remplir la fosse. Plantez l'arbre un peu plus profondément qu'il ne l'était en pépinière. Pressez bien la terre sur les racines pour ne point laisser de vide. Lorsque la fosse est au trois-quarts remplie, cessez de fouler la terre car le sol de surface doit être maintenu bien meuble. Arrosez généreusement.

AUTRES SOINS

De fréquents binages activeront la croissance des pruniers. Le sol sera aussi entretenu bien propre. Près des vieux pruniers, la terre ne doit être cultivée qu'à une faible profondeur, autrement leurs racines en souffriraient et même les arbres pourraient en mourir.

TAILLE

Le prunier redoute une taille sévère. Lorsqu'il est jeune, il faut par la taille diriger ses branches maîtresses, lui assurer une tête symétrique. Le prunier en production ne requiert que l'enlèvement des branches cassées ou sèches et de quelques tiges à l'intérieur de l'arbre pour y laisser pénétrer l'air et la lumière du soleil.

INSECTES NUISIBLES

Le puceron. C'est un insecte suceur. Il se nourrit de la sève des feuilles. Pour le combattre, pulvérisez avec du sulfate de nicotine (Black Leaf 40) dès son apparition.

Le charançon du prunier. (Conotrachelus nenuphar). L'adulte est un scarabé noir, grisâtre, bossu et difforme. La larve est un ver blanchâtre. L'insecte gaspille les prunes en s'en nourrissant et en y déposant ses oeufs. Il faut employer trois remèdes pour s'en débarrasser:

1. Maintenir une parfaite propreté au jardin et ses environs.
2. Cultiver souvent la terre et aussi tard que possible.
3. Pulvérisez avec une livre et demie d'arséniate de chaux dans quarante gallons d'eau, immédiatement après la floraison et quinze jours plus tard.

USAGE DES FRUITS

Les prunes font d'excellentes conserves. On les consomme aussi comme fruit de table. De même, en confitures ou en gelée on les apprécie toujours.

VIATOR.

Le travail bien dirigé augmente les revenus

Les récoltes et les bestiaux constituent les principales sources de revenu sur la ferme, et ces deux branches de l'exploitation méritent l'attention la plus soigneuse, car le montant que le cultivateur reçoit pour son travail dépend en grande partie de la production des champs et des troupeaux. Plus cette production est forte, plus le revenu est élevé. Dans la culture commerciale, beaucoup des récoltes et des produits des bestiaux doivent nécessairement être convertis en argent. L'argent reçu pour ces produits, par rapport à la somme de travail qu'ils ont nécessitée, fournit une mesure utile de l'efficacité de ce travail.

Le montant dépensé en travail varie beaucoup d'une ferme à l'autre. L'enquête sur les fermes laitières de l'Ontario, conduite pendant les années de 1930-37, montre que la valeur du travail de la famille et des engagés, pension comprise, sans compter le travail du cultivateur lui-même, varie en moyenne de $465 à $950 par fermes pour les différentes régions. La valeur de ce travail par "unité d'homme" (c'est-à-dire le travail d'un homme pendant douze mois) dans toutes les régions, s'élève à un peu plus de $400. Etant donné le grand nombre de frais fixes à couvrir, il est indispensable que les cultivateurs laitiers reçoivent par unité d'homme de travail un revenu beaucoup plus grand que le montant dépensé. Tout le travail compris, les producteurs de lait pour la vente en nature couverts dans cette enquête tirent de leur ferme des recettes moyennes en argent de $1,200 par unité d'hommes; les patrons de condenseries, $1,100; les patrons de fromageries, $795 et les patrons de beurreries, $1,040.

Une analyse des registres des expéditeurs de lait entier, sur la base des recettes par homme, c'est-à-dire sur la base de l'efficacité du travail, montre que les recettes en argent par "unité d'homme" exercent un effet important sur le revenu du travail de l'exploitant ainsi que sur le coût de production de 100 livres de lait. Chez ces expéditeurs de lait entier, dont les recettes par homme n'atteignaient pas $900, le revenu de travail de l'exploitant était de $30 et le prix de revient de 100 livres de lait était de $2.31. Le revenu du travail augmentait en proportion des recettes en argent par unité d'homme et le coût du lait diminuait, à tel point que lorsque les recettes en argent dépassaient $1,500 par homme, le revenu du travail était de $1,342 et le prix coûtant du lait par 100 livres de $1.91. Ceci nous montre que lorsque les recettes en argent par homme sont accrues de $600, le revenu du travail de l'exploitant augmente de plus de 40 fois et le prix de revient du lait diminue de 40 sous par 100 livres. Ces chiffres indiquent que la bonne direction du travail est pour beaucoup dans l'accroissement du revenu sur les fermes laitières.

L'entretien du jardin potager

Fleurs particulières

Pour planter dans un endroit très ensoleillé, surtout près d'un mur exposé au sud qui reçoit plus directement les rayons intenses du soleil [illegible]

[illegible]

Le véritable père de la pomme de terre

[illegible]

Pour maintenir l'état sanitaire des troupeaux

[illegible]

RECETTES

[illegible]

Pour se protéger contre les piqûres de moustiques

[illegible]

Un journal fait l'éloge des produits canadiens

[illegible]

Du blé pour la Suisse

[illegible]

Les exportations du Canada

[illegible]

[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

[illegible]

Feuilleton de la "Liberté"

LE NID DÉTRUIT

par Marie Veyssière

NUMERO 3

(Suite)

Mlle de Bois-Mesnil ne releva pas la boutade. Se tournant vers Jacques, elle expliqua:

—Les métayers de la Font-Froide voudraient battre demain matin, Monsieur Jacques, je viens vous prévenir.

—Déjà?

—Oui. Ils ont fini de moissonner avant-hier et, comme le grain est très sec cette année, le batteur veut commencer tout de suite sa tournée. Ce sont eux qui ouvrent la série.

—C'est bien, pensait-il, j'irai.

Les battages commencés, pendant plus de trois semaines le maître de la Châtaigneraie ne s'appartiendrait pas.

Au moment de sortir, Aubine s'approcha de Mme Aubertrand:

—J'espère que nos relations n'en resteront pas là, Madame, lui dit-elle, et que nous aurons le plaisir de vous voir au Mesnil?

Monique ne laissa pas à sa mère le temps de répondre. Elle assura:

—Nous irons certainement, Mademoiselle, et avec un très grand plaisir!

—Je vais annoncer votre visite à ma mère, elle sera ravie.

Elle se dirigea vers la porte. Jacques l'accompagna jusqu'au bas de l'escalier. On vit sa robe immaculée disparaître graduellement parmi les rosiers.

Quand le maître de maison revint, Gérard questionna:

—Quel est le prénom de cette jeune fille? Je n'ai pas très bien compris quand tante Marthe l'a prononcé tout à l'heure.

—Aubine.

—Aubine... aube... reprit le jeune homme rêveur, un joli nom, évocateur de lumière.

—Poète! lança Monique dédaigneuse.

—Le prénom d'Aubin était fort usité autrefois dans la région, expliqua Jacques. Mlle de Bois-Mesnil porte le nom de son aïeul paternel.

—Il lui va bien, constata Gérard, les yeux lointains.

—Cette jeune fille est charmante, renchérit Mme Aubertrand.

—Un peu fade, fit Monique avec une moue.

—Fade? se récria Suzy. Avec ce teint! Ces yeux! Tu n'y entends rien, ma chère! Elle est idéale!

—Oui, reprit Gérard, elle est idéalement fine et jolie!

Agacée par ces louanges, Monique grimaça:

—Les blondes sont si vite fanées!

Piquée au jeu, la petite riposta:

—Et les brunes ne sont pas toujours fraîches! La preuve, c'est qu'elles se barbouillent la figure avec du jaune, du marron, du rouge, toutes les couleurs y passent!

—Attends quelques années, répliqua sa soeur piquée, tu seras bien contente de t'en servir!

—Moi? Jamais! s'exclama la fillette. Je suis bien trop nature!

Et, se tournant vers Jacques, elle lui demanda:

—Vous aimez ce barbouillis, mon cousin, vous qui êtes un homme intelligent?

Sa mère, les garçons rirent. Ne voulant vexer personne, le jeune veuf éluda la question. Il proposa:

—Si nous allions prendre le café sur la terrasse? Il y a de l'ombre maintenant.

—IV—

Aubine de Bois-Mesnil avait vingt-deux ans.

A part les trois années passées dans un pensionnat de Limoges, où elle avait complété ses études commencées sous la direction de son père, assez érudit et cultivé, elle n'avait jamais quitté la campagne. Aussi aimait-elle passionnément la nature et, de même que tant d'autres ne peuvent vivre hors du tumulte des villes et du va-et-vient des rues encombrées, elle n'était heureuse qu'en pleine campagne. Là tout l'intéressait: le développement des pousses au printemps comme la lente décrépitude des arbres à l'automne quand, après avoir été parés de feuillages étincelants, ils en sont dépouillés par les vents et les gelées.

Quand revenait avril, elle aimait s'égarer dans les taillis et s'extasiait devant les bourgeons nouvellement éclatés d'où s'échappaient des feuilles minuscules plissées comme des éventails. Les menues bestioles l'attiraient... Combien de fois ne s'était-elle pas arrêtée pour suivre dans sa course une fourmi charriant un fétu de paille gros trois fois comme elle!

Elle avait une âme de maman! Elle s'occupait elle-même des couvées, distribuait la provende à la petite volaille, surveillait les poussins, et si l'un d'eux s'égarait, elle le cherchait à travers les haies et les broussailles jusqu'à ce qu'elle l'ait trouvé.

A la saison des nids, elle observait le va-et-vient des oiseaux transportant les matériaux nécessaires à leur construction. Plus tard, elle suivait les allées et venues du père portant la pâture à sa nichée, et quand les petits commençaient à voler, elle les enviait.

C'est qu'ils étaient toujours plusieurs dans ce nid, à se blottir sous l'aile de leur mère! Elle, l'enfant unique, n'avait jamais pu s'accoutumer à son isolement! Elle avait été gâtée, pourtant! Son père, si original fût-il, ne lui refusait jamais rien. Mais elle aurait désiré des compagnons de son âge, des êtres jeunes, avec qui, enfant, elle aurait joué et, plus tard, échangé ses impressions, puisque dans leur propriété, éloignée de partout, les visiteurs étaient rares.

Pour en sortir, s'évader un peu, il lui aurait fallu une voiture. Or, sa mère, timorée et redoutant les accidents, n'avait jamais pu se résoudre à la laisser conduire. Pourtant, elle aurait tant aimé cela! Nature énergique, ne manquant pas de sang-froid, elle se voyait fort bien au volant d'une auto qu'elle aurait menée avec maîtrise et sûreté. Maintes fois, après sa sortie de pension, leur régisseur s'était offert à lui apprendre à conduire, mais Mme de Bois-Mesnil s'était toujours montrée inflexible, malgré sa grande confiance en M. Jacques.

M. Jacques!... Depuis toujours Aubine l'admirait.

Enfant, elle avait tellement entendu son père chanter les louanges de leur jeune voisin, si travailleur, si docile aux leçons de son grand-père!

M. de Bois-Mesnil estimait fort celui-ci. Souvent, se méfiant de son régisseur, il l'avait fait appeler au Mesnil pour lui demander des conseils. L'aïeul amenait toujours avec lui son petit-fils et le châtelain était émerveillé de la rectitude de jugement du jeune homme et de la justesse de ses observations.

Au cours de ces visites, Jacques ne dédaignait pas de faire part de ses connaissances à la fillette du château. Il lui expliquait la marche des vents, l'influence des lunaisons sur les semailles et la coupe des arbres et lui donnait des conseils pour cultiver son petit jardin.

Quand il s'était marié — elle était alors en pension, — elle lui en avait voulu. On lui volait son grand ami! Et puis, cette jeune femme le comprendrait-elle?... N'allait-elle pas détourner à son profit la passion du jeune homme pour la terre?... Mais, aux vacances, elle avait vu Madeleine... Celle-ci s'était révélée charmante fermière et excellente maîtresse de maison. Elle lui avait plu. Du reste, M. Jacques n'avait pas changé. Il paraissait toujours aussi attaché à la glèbe, toujours aussi amoureux de ce coin de terre où il avait vu le jour. Alors, elle n'avait plus eu de ressentiment contre lui.

A sa sortie de pension, de la jeune femme elle fit son amie, et quand, deux ans plus tard, celle-ci avait été enlevée à l'affection des siens, Aubine l'avait pleurée comme une soeur tendrement chérie.

Oh! comme alors elle avait compris la tristesse et la réserve farouche de M. Jacques! Et sans se douter que sa pitié pourrait, avec le temps, se muer en un sentiment plus tendre, elle avait compati à sa peine de tout son coeur!...

◆ ◆ ◆

Le lendemain du déjeuner à la Châtaigneraie, Monique décida:

—Cet après-midi nous irons au Mesnil.

—Déjà! se récria sa mère. N'est-ce pas un peu tôt?

—Un peu tôt? Mais, maman, nous sommes ici depuis près de quinze jours et nous n'y resterons pas indéfiniment. Deux mois sont vite passés! Et ce n'est pas parce que tante Limousin s'est chargée de payer notre loyer à Mme de Bois-Mesnil que nous sommes dispensées de toutes visites de politesse à nos propriétaires. Nous aurions dû y aller dès notre arrivée.

—Quelle corvée! gémit Mme Aubertrand. Il va falloir s'habiller...

—S'habiller? s'exclama la jeune fille. Mais... nous sommes très bien ainsi, et pour la campagne nos robes sont très convenables.

Elle avait raison. Dans leurs robes légères, fleuries de bouquets champêtres, elles étaient presque élégantes et semblaient deux soeurs plutôt que la mère et la fille, car Mme Aubertrand, avec sa taille élancée, ses cheveux châtain clair à peine striés de quelques fils d'argent et ses yeux d'un gris bleuté très doux, avait conservé un grand air de jeunesse.

—Est-ce que j'irai, moi aussi? demanda Suzy, qui jouait avec sa poupée.

Monique haussa les épaules:

—Pourquoi pas toute la smala? Comme une mère gigogne, maman passerait devant, je suivrais, ensuite viendrait Gérard, puis Pierre, et toi tu fermerais la marche. Ainsi notre entrée dans le salon de ces dames ferait sensation, et si elles avaient du monde, ce serait réjouissant pour la société.

—Monique a raison, approuva la mère, tu resteras avec tes frères.

—Nous aimons autant ça, dirent les garçons.

Gérard n'avoua pas qu'il aurait été ravi de voir dans son cadre celle qu'il appelait déjà à part lui "la belle princesse de légende", à peine aperçue la veille, mais il espérait bien, si les relations s'amorçaient avec le château, prendre sa revanche un jour prochain. Dédaigneux, il laissa tomber du bout des lèvres:

—Du reste, il sera beaucoup plus agréable pour nous d'aller nous étendre à l'ombre, dans le bois, sur la mousse, que d'aller nous rôtir sur la route du Mesnil.

—Une route qui est une belle allée ombragée de chênes, ironisa Monique.

—A quelle heure veux-tu partir? demanda Mme Aubertrand.

—Entre 3 et 4 heures. A la campagne les visites sont admises de bonne heure.

—Comme tu voudras.

Mme Aubertrand était une de ces mères modernes qui, par crainte de paraître rétrogrades, acquiescent à toutes les fantaisies de leurs enfants.

A quinze ans, Monique, nature despotique et volontaire, avait commencé à diriger la maison. Ravie de pouvoir se reposer sur elle, sa mère s'en était parfaitement accommodée et maintenant tout passait par ses mains: fournisseurs, servantes, professeurs des plus jeunes, tous avaient affaire à la jeune fille. Son père, assez occupé par son commerce de bonneterie en gros, ne cherchait pas à s'ingérer dans ces détails. La maison était bien tenue, les repas prêts à l'heure, les santés satisfaisantes. C'était l'essentiel. Du reste, il était très fier de sa fille aînée dont le cerveau bien équilibré plaisait à l'homme d'affaires qu'il était.

Un peu après 3 heures, elles prirent le chemin du Mesnil. L'une et l'autre avaient coiffé de grandes capelines de paille exotique dont les bords souples, en ondulant un peu, ajoutaient encore à l'air de jeunesse de la mère.

Ce fut Aubine qui les reçut.

A droite de la cour d'entrée, entre le parc et le jardin, sur une petite éminence qui dominait les terres du château, une sorte de salon de verdure avait été ménagé. Meublé de sièges rustiques, ombragé d'ormeaux centenaires plantés en demi-cercle, c'était une retraite idéale où Mmes de Bois-Mesnil se tenaient volontiers pendant la belle saison.

Assise sur un banc de pierre, au coeur de cette clairière, ayant près d'elle une corbeille d'où émergeaient des écheveaux de soie de toutes nuances, Aubine travaillait à un ouvrage multicolore, sorte de broderie au passé qui ressemblait à une peinture. Quelques rais de soleil, filtrant à travers la voûte ombreuse, se jouaient dans ses cheveux et les irisaient de lumière.

En apercevant ses visiteuses, elle abandonna son ouvrage et vint à elles. Visiblement heureuse de leur venue, elle souriait de son beau sourire lumineux et, leur tendant la main, dit, délicieusement accueillante:

—Comme c'est aimable à vous d'avoir bravé la chaleur pour venir nous voir! Venez au salon, je vais prévenir ma mère.

Les précédant, elle les conduisit vers la vieille demeure et les fit entrer. Pendant qu'elle allait chercher Mme de Bois-Mesnil, promenant autour d'elle ses yeux perçants, Monique inventoriait le salon. Eclairé par trois grandes fenêtres autour desquelles la vigne-vierge de la façade dessinait de larges festons, il aurait pû être gai. Mais les tentures sombres, les meubles Empire au dossier raide tapissés de vert foncé et les portraits d'ancêtres accrochés aux murs lui donnaient un aspect étonnamment sévère. Dans l'immense cheminée, de hauts landiers supportaient une énorme bûche, presque un tronc d'arbre.

La jeune fille frissonna:

—L'hiver doit être lugubre ici, pensa-t-elle.

Mme de Bois-Mesnil entrait...

Imposante, dans sa robe de tissu noir soyeux, fermée au cou par un superbe camée, elle avait un air de dignité grave qui l'aurait fait paraître hautaine s'il n'avait été tempéré par une grâce exquise. Comme sa fille, elle avait les yeux bleu foncé, le teint encore clair en dépit de la soixantaine approchante et elle possédait le don d'attirer et de mettre à l'aise ceux qui l'approchaient.

Charmée par cette visite qui faisait diversion à sa vie un peu claustrale, elle se montra extrêmement aimable et proposa le tour du propriétaire. Mais Monique et sa mère préféraient se reposer. On revint vers le parc.

Aussitôt, Mme Aubertrand s'empara de l'ouvrage d'Aubine:

—C'est vous qui faites cela, Mademoiselle?... C'est une merveille!

—Vous exagérez, Madame. C'est si agréable de nuancer des fleurs, aussi je ne puis résister à la tentation. C'est que j'ai les modèles sous les yeux.

Et d'un geste gracieux, la jeune fille montrait le jardin merveilleusement fleuri.

—Comment! C'est vous qui avez fait le dessin?

—Oui, répondit Mme Bois-Mesnil, Aubine compose ses dessins et les exécute d'après nature.

—Vous avez un joli talent, Mademoiselle.

—Et aussi, sans doute, une admirable patience, ajouta Monique.

—Ici, nous voyons peu de monde, expliqua Mme de Bois-Mesnil, il faut bien savoir s'occuper agréablement, sinon les journées seraient longues.

—Mais... vous n'habitez pas ici toute l'année?

—Mais si, Mademoiselle.

—Et... vous ne vous y ennuyez pas?

—Nous ennuyer? s'exclama Aubine. Au milieu de cette belle nature!

Et, de la main, elle montrait la vaste étendue de bois et de prairies qui, de ce côté de la maison, dévalaient jusqu'à un ruisselet lointain.

—Je suis née dans ce cadre, mes aïeux y ont vécu! Ils ont contemplé cet horizon, passé sous ces vieux arbres et je ne peux y faire un pas sans penser qu'ils y ont posé les leurs.

Monique eut un sourire condescendant:

—Comme vous êtes enthousiaste!

—Traditionaliste seulement. Je suis la fille de la race comme le filet d'eau qui descend de la montagne suit le lit du torrent qui l'emporte vers la mer.

—Alors vous ne quitteriez pas volontiers ce coin de terre?

Mlle de Bois-Mesnil la considéra et articula, rêveuse:

—Je crois que j'en mourrais...

La jeune Bordelaise voulut la taquiner:

—Pourtant, vous vous marierez un jour... il vous faudra bien suivre votre mari.

—Oh! répondit la petite châtelaine en s'animant, en me mariant je ne serai pas obligée de quitter notre domaine. A celui qui voudra m'épouser, je poserai comme condition de vivre sur nos terres! Voilà!

—Et s'il ne veut pas?

—Eh bien, qu'il ne s'avance pas, celui-là! déclara-t-elle mutine.

—Vous plaisez-vous au Pigeonnier? demanda Mme de Bois-Mesnil.

—Beaucoup, affirma Mme Aubertrand. Nous le peuplons et on ne se rend pas compte de son isolement. Le point noir, c'est le marché, mais comme mes jambes ne peuvent courir jusqu'à Atane, les enfants s'en chargent et ils s'en acquittent fort bien.

—Et même cela nous amuse beaucoup, dit Monique. En vélo, c'est vite fait et la petite ville nous intéresse énormément.

Vers 5 heures, Jacques parut. Il venait rendre compte du résultat du battage.

—Sommes-nous riches? s'enquit Aubine.

—Je crois bien! Soixante-quatre sacs pour ce petit domaine, c'est merveilleux! D'autant plus que le grain est lourd cette année et il pèse largement son poids. Ce premier battage est encourageant. Je suis content.

—Tout est fini? demanda Mme de Bois-Mesnil.

—Oui. Les gens festoient maintenant. Aussitôt le partage fini, je suis parti.

Déjà, il s'inclinait pour prendre congé. Aubine le retint:

—Vous partez? Attendez un peu. Vous accepterez bien de prendre quelque rafraîchissement avec vos cousines.

—Non, merci, je suis pressé.

—Pas au point de nous abandonner, je suppose, intervint Monique. Comment êtes-vous venu?

—Dans ma voiture.

—Si vous étiez chic, vous nous ramèneriez. Maman est vite lasse.

—Lasse? Pour faire ce petit kilomètre! s'exclama Aubine stupéfaite.

—Tout le monde n'a pas vos jambes de vingt ans, ma belle enfant! riposta Mlle Aubertrand.

Un peu hargneux, Jacques articula en se tournant vers sa cousine:

—Si vous êtes fatiguée, Germaine, dites-le, je vous attendrai.

Celle-ci consulta sa fille du regard:

—J'aimerais autant ne pas marcher, minauda-t-elle.

—Dans ce cas, je vous attends, dit froidement le maître de la Châtaigneraie en s'asseyant sur un banc voisin.

—Que préférez-vous: thé, sirop, citronnade? demanda Aubine.

—Rien du tout, trancha-t-il, je n'ai pas soif.

Monique le toisa et dit, nonchalante:

—Maman préfère du thé, moi aussi. Mais, si Jacques est réellement pressé, nous nous priverons du plaisir de le prendre avec vous.

Le jeune veuf haussa les épaules. Visiblement, il rongeait son frein, mais il ne desserra pas les dents.

—Je vais préparé le thé, décida Aubine.

Elle s'éloigna. Quand elle revint, la mauvaise humeur de Jacques était enrayée. Avec Mme de Bois-Mesnil et ses cousines il devisait courtoisement.

Bien qu'il le détestât, il accepta une tasse de ce qu'il appelait l'horrible tisane, croqua une demi-douzaine de biscuits et se leva:

—Si vous voulez que je vous ramène, Germaine, dit-il, il est temps.

Mme Aubertrand et sa fille se levèrent aussitôt. En les accompagnant, Mme de Bois-Mesnil proposa:

—J'espère que vous ne tarderez pas à revenir pour m'amener vos autres enfants. Nos filles sont à peu près du même âge et je suis persuadée qu'elles auront du plaisir à se voir fréquemment.

—Pour ma part, j'en aurai beaucoup, déclara Monique, et vous, Mademoiselle? demanda-t-elle en se tournant vers Aubine.

Assez réservée et se tenant sur la défensive, celle-ci répondit d'un ton mesuré:

—J'en serai aussi très contente.

Ils arrivaient à l'auto, restée dans la cour, du côté des communs. Pressé de partir, Jacques y sauta le premier et mit le moteur en marche.

Monique ouvrit l'autre portière et fit monter sa mère:

—Je te laisse, lui dit-elle, tu seras plus à l'aise.

Puis, tranquillement, elle s'installa près de Jacques, visiblement satisfaite de s'asseoir près de lui. Au même instant, l'auto démarra tandis qu'elle faisait au revoir de la main.

Sans trop s'y arrêter, Aubine avait suivi son manège. Mais, quand elle la vit à la place occupée autrefois par Madeleine, elle eut comme un pinçon au coeur...

—V—

Après le 15 août, un temps d'arrêt se produisit dans les battages. L'entrepreneur, obligé de contenter tous ses clients, dut se transporter à l'autre bout de la commune. Il ne reviendrait qu'en septembre. D'ici là, Jacques aurait un peu de liberté.

Un matin, sa mère lui dit:

—Tu devrais mener cette jeunesse à Slyveblonde cet après-midi. Ils ne connaissent pas encore ce coin et le lieu est agréable. Je suis sûre qu'ils reviendraient enchantés de cette promenade.

A sa grande surprise, il ne se déroba pas:

—C'est une bonne idée! Je vais prendre ma vieille Ford. Toute la bande y contiendra.

—Ta vieille Ford? se récria Mme Limousin. Y penses-tu? Sylveblonde est très fréquenté. Il y a toujours beaucoup de monde. Tu ne vas pas y aller dans cet équipage antédiluvien?... On se moquerait de toi!

—Et quand cela serait? Que m'importe!

—Tout de même! Il ne faut pas être la risée des gens! Prends ta Renault, au moins elle est convenable. Du reste, je ne vois pas du tout Germaine et Monique dans l'autre. Elles sont bien trop modernes, et même, peut-être refuseraient-elles d'y monter?

—C'est bien possible!...

Il se mit à rire. Sa mère l'imita. La pensée de la sémillante Monique, descendant de la vieille bagnole, haute sur ses roues comme un tombereau, les mettait en joie.

—Décidément, il s'humanise, pensa Mme Limousin.

Et, le coeur en fête, elle rentra dans la maison, tandis que son fils se dirigeait vers le Pigeonnier.

—Je vous emmène tous à Sylveblonde cet après-midi, si cela vous tente, proposa-t-il en arrivant.

Tous le considéraient, surpris...

—A Sylveblonde?...

—Oui, affirma-t-il, jouissant de leur ahurissement. A l'étang de Sylveblonde, la plage d'Atane, le rendez-vous de toute la jeunesse des environs! On s'y amuse follement.

—On s'y baigne? demanda Pierre.

—On s'y baigne, on y pêche, on y canote et, mieux que cela, on y va en parties fines!

—En parties fines? questionna Gérard, stupéfait.

—Parfaitement! En parties fines! Car dans une salle de moulin transformée en auberge on sert d'excellentes fritures et autres choses appétissantes. "La meunière de Sylveblonde", ainsi désigne-t-on l'aubergiste, a une réputation de fin cordon bleu. Elle est connue à vingt lieues à la ronde. Aussi irons-nous lui demander de nous faire des crêpes.

—Chic! lança Pierre.

Suzy lui fit écho. La pensée des belles crêpes dorées, toutes chaudes, lui faisait venir l'eau à la bouche. Mme Aubertrand objecta:

—Nous irions volontiers, mais Aubine doit venir l'après-midi aujourd'hui.

—C'est vrai, convint Monique, j'oubliais...

—Quelle barbe! grogna Suzy. Cela va nous faire manquer cette partie.

Elle aimait beaucoup Aubine, qu'elle voyait fréquemment, des relations fort suivies s'étant établies entre le Pigeonnier et le Mesnil, mais la perspective de la promenade manquée la mettait de mauvaise humeur.

—Tu comprends bien, expliqua sa mère, que nous ne pouvons pas la laisser se heurter à une porte close.

—Si nous l'emmenions? proposa la petite en se tournant vers Jacques.

Il ouvrit des yeux effarés:

—Mlle Aubine à Sylveblonde? Dans la salle du moulin? Vous n'y pensez pas?

—Le lieu ne serait-il guère convenable? s'enquit Mme Aubertrand, soudain inquiète.

—Mais si. Sans quoi je ne vous proposerais pas d'y aller. Mais.... Mlle de Bois-Mesnil dans ce milieu?... Non... Elle y serait déplacée.

—Comment faire? marmottait Suzy en regardant la pointe de ses sandales.

Monique trouva une solution:

—L'un de vous, dit-elle en se tournant vers les garçons, va prendre sa bécane et filer dare-dare jusqu'au Mesnil, afin de prévenir Aubine que nous nous absenterons cet après-midi.

—J'irai volontiers, proposa Gérard.

—Non, trancha la jeune fille, Pierre aura plus vite fait.

Car l'admiration dont Gérard enveloppait la jeune châtelaine lui portait ombrage.

Pierre trouva Aubine dans la cuisine, occupée à faire des confitures. Ceinte d'un grand tablier de toile bleue, comme en portent les jardiniers, elle se tenait debout devant le fourneau et tournait lentement avec une spatule en bois les fruits qui cuisaient dans un chaudron de cuivre. Elle s'interrompit pour accueillir Pierre:

—Vous allez seuls à Sylveblonde? demanda-t-elle quand il lui eut fait part de leur projet.

—Non, c'est cousin Jacques qui nous y conduit.

—M. Jacques va à Sylveblonde? interrogea-t-elle stupéfaite.

Mais aussitôt, voulant dissimuler son étonnement au jeune garçon, elle ajouta:

—Mme Limousin aussi, peut-être?

—Non, mais maman viendra.

—Ah! très bien....

Et elle se remit à tourner la cuillère dans le chaudron.

Voulant connaître le fond de sa pensée, car il n'était pas dépourvu de finesse, le jeune Aubertrand proposa:

—Cela vous ferait-il plaisir de venir avec nous?

Une lueur amusée brilla dans les yeux bleus.... Sans se retourner, au lieu de répondre, à son tour la jeune fille questionna:

—C'est votre maman qui me le fait demander ou.... M. Jacques?

—Pas eux particulièrement. Tout le monde.

Avec un grand sérieux, sous lequel un observateur aurait discerné une pointe d'ironie, Aubine répliqua:

—Vous êtes bien gentil, Pierre! Mais dite à "tout le monde" que, si je suis très touchée de l'intention, il m'est impossible de m'absenter aujourd'hui. Vous le voyez, acheva-t-elle en lui montrant le bassin, je dois surveiller les confitures.

—C'est vrai, convint-il.

Son absence avait été courte. Quand il revint, Jacques était encore là.

—Qu'a-t-elle dit? demanda Monique.

Textuellement, il répéta les paroles de la jeune fille:

—Vous lui avez proposé de venir avec nous? interrogea le maître de la Châtaigneraie, mécontent. De la part de qui?

—De la part de tous.

—Nous ne vous en avions pas chargé, me semble-t-il!

—Fallait bien être poli! s'excusa le gamin d'un air naïf.

—Maladroit!

Jacques partit contrarié. Il ne lui déplaisait pas de se mêler une fois en passant à la bande joyeuse, mais il aurait préféré qu'au Mesnil on ignorât cette équipée.

Pour arriver à Sylveblonde, il faut abandonner la route. Un sentier sinueux qui se faufile entre les terres et glisse ensuite dans les sous-bois y mène lentement. Plein d'ornières, biscornu, s'il est accessible aux piétons, il ne l'est guère aux automobiles.

Pour ne pas fatiguer sa cousine, Jacques pourtant s'y engagea. Mais il ne put aller bien loin et se vit contraint de laisser sa voiture à l'orée d'un bois où d'autres déjà stationnaient. Il fallut faire à pied le reste du trajet.

Mme Aubertrand geignait un peu. L'étroit chemin, au coeur des taillis, s'allongeait indéfiniment et semblait ne pas avoir d'issue. Enfin, on traversa une clairière. Au bout parut l'étang. On était arrivé. Gérard, qui avait une âme d'artiste, eut un cri d'enthousiasme.

Encaissé entre des coteaux verdoyants qui dévalaient en pente douce vers ses berges, ses eaux reflétant le ciel, il apparut, tel un énorme saphir dans un écrin de velours vert. On n'apercevait pas une maison, pas un lopin de terre cultivée, seulement la verdure, le ciel et l'eau dont les vagues menues venaient mourir sur la mousse.

(A suivre)